



VERITATIS VERBUM COMMUNICANTES
UNIVERSIDAD SAN DÁMASO

FACULTAD DE TEOLOGÍA

EXTRACTO TESIS DOCTORAL

**Le développement humain en Côte
d'Ivoire à la lumière des exhortations
apostoliques post-synodales *Ecclesia in
Africa et Africae munus***

Auteur: Kouamé Roméo Kouadio

Directeur: Juan de Dios Larrú Ramos

Madrid 2020

Tesis Doctoral defendida en la Facultad de Teología de la Universidad San Dámaso por D. Kouamé Roméo Kouadio, el 10 de septiembre de 2020, ante el Tribunal que abajo consta. Esta Tesis Doctoral ha sido vista y aprobada por el Director y el Censor.

Presidente: Dr. D. Gerardo del Pozo Abejón

Director: Dr. D. Juan de Dios Larrú Ramos

Censor: Dr. D. Jaime Ballesteros Molero

Vocales: Dr. D. Ignacio Serrada Sotil

Dra. Dña. Cecilia Font de Villanueva

TABLE DE MATIÈRES

SIGLES ET ABRÉVIATIONS	7
Les documents du Magistère de l'Église	7
Les autres sigles et abréviations	10
1. Introduction générale.....	11
I. LES FONDEMENTS THEOLOGIQUES DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN	17
2. Le développement humain selon l'anthropologie et la morale chrétienne.....	17
2.1. La nature de l'anthropologie chrétienne	18
2.1.1. L'action créatrice et salvatrice de Dieu	18
2.1.2. Les caractéristiques de l'homme	23
2.1.3. La communion de l'homme avec Dieu	33
2.1.4. Conclusion.....	42
2.2. La nature de la morale chrétienne	43
2.2.1. La vocation de l'homme à la communion avec Dieu	43
2.2.2. Le péché comme rupture de la relation avec Dieu	45
2.2.3. La grâce comme moyen de communion avec Dieu.....	49
2.2.4. Conclusion.....	53

3. Le développement humain dans la Doctrine sociale de l'Église.....	55
3.1. La nature de la Doctrine sociale de l'Église	55
3.1.1. Qu'est-ce que la Doctrine sociale de l'Église?	56
3.1.2. Vers un système économique et politique chrétien?.....	58
3.1.3. L'action humaine et le développement dans la Doctrine sociale de l'Église et les sciences humaines	60
3.1.4. Conclusion	78
3.2. Qu'est-ce que le développement humain?.....	80
3.2.1. Les différents concepts des sciences humaines sur le « développement »	81
3.2.2. Le développement humain dans le Magistère de l'Église	89
3.2.3. Le développement humain dans le Magistère et les sciences sociales.....	97
3.2.4. Conclusion	99
4. La mission de l'Église pour le développement humain.....	101
4.1. Le Magistère des Evêques sur le développement humain.....	101
4.1.1. La responsabilité des évêques dans leur diocèse	102
4.1.2. Les évêques, responsables de l'action caritative	104
4.1.3. En quoi consiste l'œuvre caritative?	105
4.1.4. Conclusion	107
4.2. L'action de l'Église pour le développement humain	108
4.2.1. La mission de l'Église	108
4.2.2. La contribution de l'Église au développement de l'homme	115
4.2.3. Conclusion	116

II. LES SPÉCIFICITÉS DU MAGISTÈRE AFRICAIN SUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN	119
5. L'organisation sociale et politique en Afrique en rapport avec le développement humain.....	119
5.1. Les spécificités anthropologiques, sociologiques, culturelles, politiques et économiques africaines du développement humain.....	120
5.1.1. L'organisation religieuse et politique des communautés africaines.....	125
5.1.2. L'affirmation d'une identité culturelle africaine.....	134
5.2. Les spécificités sociologiques, culturelles, politiques et économiques de la Côte d'Ivoire	137
5.2.1. L'organisation politique et religieuse des communautés villageoises ivoiriennes.....	138
5.2.2. La situation économique et l'impact colonial	142
5.2.3. La conception du bien et du mal dans les traditions africaines.	145
5.3. Conclusion.....	148
6. Le développement humain dans le Magistère africain	151
6.1. <i>Ecclesia in Africa</i> et le développement humain	153
6.1.1. Que dit <i>Ecclesia in Africa</i> sur le développement humain?.....	156
6.1.2. L'inculturation pour un développement authentique dans <i>Ecclesia in Africa</i>	165
6.1.3. Conclusion.....	180
6.2. <i>Africae munus</i> et le développement humain.....	182

6.2.1. La réconciliation comme gage de paix et de stabilité pour le développement de l'Afrique	185
6.2.2. L'engagement au service des autres comme outil pour le développement dans <i>Africae munus</i>	189
6.2.3. Conclusion	205
III. LA RÉCEPTION ET L'INFLUENCE DU MAGISTÈRE SUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN EN AFRIQUE ET EN CÔTE D'IVOIRE	209
7. La réception et l'influence du Magistère sur le développement humain en Afrique	209
7.1. La réception du Magistère sur le développement humain en Afrique	211
7.1.1. L'Église universelle se penche sur l'Afrique.....	212
7.1.2. L'Église Famille de Dieu, le développement par la famille	215
7.1.3. Réactions favorables des Églises africaines aux deux synodes	220
7.2. L'influence du Magistère sur l'Afrique au sujet du développement humain.....	222
7.2.1. Vers la construction d'un ordre social juste en Afrique	223
7.2.2. La pauvreté, un handicap au développement	242
7.2.3. La protection de la vie et la sécurité en Afrique	254
7.3. Conclusion	258
8. Le développement humain prôné par l'Église en Côte d'Ivoire	261

8.1. Le développement comme vocation à la charité	263
8.2. Présentation du Plan stratégique pour la communion et l'autonomie 2019-2023 des évêques de Côte d'Ivoire.....	275
8.3. Le Plan stratégique des évêques de Côte d'Ivoire, un atout pour le développement humain	279
8.3.1. La promotion de la vie	281
8.3.2. L'éducation ivoirienne.....	283
8.3.3. L'autonomie financière des Églises ivoiriennes	286
8.3.4. La communion pour un authentique développement.....	290
8.4. Les communautés ecclésiales de base (CEB), lieu de communion pour le développement humain	299
8.4.1. Les Communautés de base, cadres idoines de développement humain en Côte d'Ivoire	303
8.4.2. Les communautés ecclésiales de base, communautés de prière, de partage et de réconciliation pour la communion	307
8.4.3. Le développement humain à partir des familles et des communautés ecclésiales de base en Côte d'Ivoire.....	310
8.5. Conclusion.....	316
9. Bilan de la réception du Magistère social et propositions pour le développement en Côte d'Ivoire	321
9.1. Le bilan de la réception du Magistère de l'Église en Côte d'Ivoire ...	321
9.2. Propositions pour le développement humain en Côte d'Ivoire.....	325

9.2.1. L'éducation et la formation à la DSE des agents pastoraux et des fidèles chrétiens	327
9.2.2. Plan pastoral pour le développement humain.....	330
9.2.3. Au sujet des œuvres de charité des Églises diocésaines de Côte d'Ivoire.	335
9.2.4. L'aumônerie des prisons.....	338
10. Conclusion générale	345
BIBLIOGRAPHIE	353
1. Les sources principales	353
1.1. Magistère papal	353
1.2. Magistère épiscopal de Côte d'Ivoire	353
2. Autres bibliographies utilisées	354
2.1. Le Magistère de l'Église catholique.....	354
2.2. Livres et Ouvrages.....	357
2.3. Revues et Articles	365

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

Les documents du Magistère de l'Église

AM: BENOÎT XVI, *Exhortation apostolique post-synodale Africae Munus* (19-11-2011).

AS: CONGREGATION POUR LES EVEQUES, *Directoire pour le ministère pastoral des Évêques Apostolorum successores* (22-02-2004).

AT: PAUL VI, *Lettre apostolique Africae terrarum* (29-10-1967).

CA: JEAN PAUL II, *Encyclique Centesimus annus* (01-05-1991).

CCEC: Compendium du Catéchisme de l'Église Catholique (2005).

CD: CONCILE ŒCUMENIQUE VATICAN II, *Décret Christus dominus* (28-10-1965).

CDSE: Compendium de la Doctrine sociale de l'Église (2004).

CEC: Catéchisme de l'Église Catholique (1992).

CECCI: Conférence des évêques catholiques de Côte d'Ivoire.

CECI: Conférence épiscopale de Côte d'Ivoire (Ancienne dénomination de la CECCI).

CERAO: Conférence épiscopale régionale de l'Afrique de l'Ouest.

CL: JEAN PAUL II, *Exhortation apostolique Christifideles laici* (30-12-1988).

CT: JEAN PAUL II, *Exhortation apostolique Catechesi tradendae* (16-10-1979).

CV: BENOÎT XVI, *Encyclique Caritas in veritate* (29-06-2009).

DCE: BENOÎT XVI, *Encyclique Deus caritas est* (25-12-2005).

DSE: Doctrine sociale de l'Église.

EA: JEAN PAUL II, *Exhortation apostolique post-synodale Ecclesia in Africa* (14-09-1995).

EG: FRANÇOIS, *Exhortation apostolique Evangelii gaudium* (24-11-2013).

EN: PAUL VI, *Exhortation apostolique post-synodale Evangelii nuntiandi* (08-12-1975).

EV: JEAN PAUL II, *Encyclique Evangelium Vitae* (25-03-1995).

FC: JEAN PAUL II, *Exhortation apostolique Familiaris consortio* (22-11-1981).

GS: CONCILE ŒCUMENIQUE VATICAN II, *Constitution pastorale Gaudium et spes* (07-12-1965).

HP: FRANÇOIS, *Motu proprio Humanam progressionem* (17-08-2016).

HV: PAUL VI, *Encyclique Humanae vitae* (25-07-1968).

IEN: BENOÎT XVI, *Motu proprio Intima ecclesiae natura* (11-11-2012).

LC: CONGREGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, *Instruction Libertatis conscientia* (22-03-1986).

LG: CONCILE ŒCUMENIQUE VATICAN II, *Constitution dogmatique Lumen Gentium* (21-11-1964).

LS: FRANÇOIS, *Encyclique Laudato si'* (24-05-2015).

MM: JEAN XXIII, *Encyclique Mater et magistra* (15-05-1961).

OPQ: DICASTERE POUR LE SERVICE DU DEVELOPPEMENT HUMAIN INTEGRAL, *Oeconomicae et pecuniariae quaestiones* (06-01-2018).

PG: JEAN PAUL II, *Exhortation apostolique Pastores gregis* (16-10-2003).

PP: PAUL VI, *Encyclique Populorum progressio* (26-03-1967).

PT: JEAN XXIII, *Encyclique Pacem in terris* (11-04-1963).

QA: PIE XI, *Encyclique Quadragesimo anno* (15-05-1931).

RH: JEAN PAUL II, *Encyclique Redemptor hominis* (04-03-1979).

RUCAO: Revue de l'université catholique de l'Afrique de l'Ouest.

SCEAM: Symposium des conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar.

SRS: JEAN PAUL II, *Encyclique Sollicitudo rei socialis* (30-12-1987).

VD: BENOÎT XVI, *Exhortation apostolique Verbum domini* (30-09-2010).

VS: JEAN PAUL II, *Encyclique Veritatis splendor* (06-08-1993).

Les autres sigles et abréviations

Cf: *Confer.*

Dir: Directeurs.

Ed: Éditeur.

Eds: Éditeurs.

Ibid: *Ibidem.*

OCDE: Organisation de coopération et de développement économique.

PNUD: Programme des nations unies pour le développement.

UNESCO: United nations educational, scientific and cultural organization.

1. Introduction générale

L'Afrique est perçue, jusqu'à nos jours, comme un continent où les problèmes se sont donné rendez-vous. Il s'agit de la misère, de la mauvaise gouvernance, de la corruption et du refus manifeste, à travers les actions des gouvernants, de s'engager sur la voie du développement par le biais de programmes basés sur les réalités africaines et un engagement de tous qui se traduirait par la moralisation du climat politique et social. C'est un sujet préoccupant qui demande que les africains en particulier et en priorité y réfléchissent pour trouver les voies et moyens afin de sortir le continent de cette léthargie.

Dans cette veine, il faut reconnaître que les acteurs politiques ne font pas toujours preuve d'une volonté expresse et visible d'engager des chantiers pour un véritable épanouissement de l'homme africain. Ils sont plutôt prompts à parler de développement sans avoir des lignes directrices qui leur permettent d'asseoir une véritable politique dans ce sens. Les promesses faites aux peuples sont légions mais la réalité est très souvent décevante. Les africains, en général, continuent de ployer sous le poids des fléaux qui remettent grandement en cause la réalisation plénière de la personne humaine. Les maux comme la corruption, le non-respect des droits fondamentaux de l'homme, la pratique de coutumes traditionnelles qui viole les droits élémentaires de la personne continuent de miner certains pays de l'Afrique.

Malgré cette présentation défaitiste ou malheureuse qui paraît caractériser l'Afrique, il faut reconnaître qu'elle regorge de potentialités humaines, intellectuelles et matérielles. Consciente de sa situation, elle œuvre pour offrir aux populations des alternatives qui participent à son ascension. Les hommes et les femmes africains travaillent pour redorer le blason de leurs différents pays. L'éducation a évolué pour donner naissance à des personnes compétentes dans tous les domaines de la science et de la vie. La conscience des africains s'est aiguisée au fur et à mesure et les a conduit à travailler pour le bien du continent. L'ouverture à de nouvelles réalités a permis de s'accrocher à l'essentiel en ce qui concerne les cultures diverses. La lutte pour une indépendance réelle et la capacité d'autodétermination des pays continuent de motiver les actions. La situation, en somme, s'améliore au fur et à mesure même s'il reste beaucoup à faire.

Dans notre travail, nous nous proposons de nous investir dans le thème du développement humain dans l'entendement général et plus particulièrement dans le Magistère de l'Église. En nous basant sur le Magistère africain, nous parlerons du cas spécifique de la Côte d'Ivoire en ce qui concerne le développement humain.

Notre thème est alors: le développement humain en Côte d'Ivoire à la lumière des exhortations apostoliques post-synodales *Ecclesia in Africa* et *Africae munus*.

Notre objectif en choisissant ce thème, est de nous appesantir sur ce qu'est le véritable développement humain selon la Doctrine sociale de l'Église afin de proposer à l'Afrique en général et à la Côte d'Ivoire en particulier le modèle adéquat de développement selon ses us et coutumes.

En ce sens, nous pouvons affirmer que depuis l'évangélisation, l'Église catholique apporte une contribution remarquable pour que le développement en Afrique puisse bénéficier à chacun et à tous. Elle s'est investie dans l'établissement d'un ordre social qui garantit à la créature de Dieu qui est l'homme, un bien-être aussi bien personnel que communautaire. Notre travail nous permettra d'approfondir l'action de l'Église en Afrique.

Dans la première partie, nous nous proposons de recueillir les éléments essentiels qui militent en faveur du développement humain. Qu'est-ce que le développement humain dans la Doctrine sociale de l'Église en fait? Nous parlerons des fondements ecclésiologiques qui renferment l'anthropologie chrétienne, la morale et la Doctrine sociale de l'Église. Dans cette veine, nous verrons les véritables responsables du développement humain dans l'organigramme de l'Église. Il s'agit de ceux qui, de par leur office, sont mandatés pour que la réalisation de l'homme puisse suivre une trajectoire qui garantisse son éclosion et sa maturité. En somme, nous verrons l'action concrète de l'Église pour promouvoir et accompagner les hommes et les femmes dans leur cheminement vers le développement. C'est une partie essentiellement descriptive. Elle se veut être une partie qui permette de cerner le thème sans nous disperser parce qu'il faut reconnaître qu'il est très vaste. Il s'agira de déblayer le terrain pour mieux circonscrire notre travail.

Dans la seconde partie, nous nous proposons de parler de la spécificité du Magistère africain sur le thème soumis à notre étude. Dans cette partie, nous comptons entrer dans les réalités africaines avec à la base l'organisation culturelle, morale, politique, religieuse et économique. Il est important de s'y investir pour savoir le schéma organisationnel et

l'anthropologie qui soutient la vie des africains. Cela permettra de mieux parler du développement humain en Afrique et particulièrement en Côte d'Ivoire. Sachant que le développement ne concerne pas des structures mais plutôt les personnes, il est primordial de rentrer dans les arcanes du mode de vie et des fondamentaux des africains pour mieux parler de leur développement. Aussi, il est important de souligner que l'Afrique se présente comme le continent qui, à cause des nombreux problèmes qui l'assaillent, a besoin de sortir de ce tableau obscur pour embrasser définitivement son ascension. A cet effet, nous pensons profondément que l'Église doit pouvoir jouer sa partition pour que le développement prôné par les politiques, les peuples et les gouvernants africains, puisse être authentique. Cela nous conduira à parler du développement humain dans le Magistère africain. Nous éplucherons les deux synodes africains qui se sont soldés par les exhortations apostoliques *Ecclesia in Africa* et *Africae munus*. Il est clair que ces deux synodes n'avaient pas pour objectif d'exposer la Doctrine sociale de l'Église (DSE), mais en la lisant attentivement, il est possible d'y découvrir des éléments qui nous aideront à mieux exploiter notre thème qui est le développement humain. La Parole de Dieu n'est pas une parole abstraite. Elle se concrétise toujours dans l'action humaine. Elle rejoint l'homme dans son quotidien avec ses peines et ses joies. La DSE se présente comme la partie sociale de l'Évangélisation. En d'autres termes, elle est le Magistère pontifical qui traite des thèmes sociaux. C'est le Christ au milieu de son peuple qui partage ses réalités quotidiennes. Ainsi nous décèlerons les références au développement humain et nous les analyserons afin d'en tirer les conséquences dans leur application dans la vie chrétienne africaine et ivoirienne en particulier. Qu'est-ce que la DSE a changé ou apporté dans les Églises particulières en Côte d'Ivoire? La réponse à cette question nous conduira à déduire la spécificité ivoirienne sur le thème qui est soumis à notre étude.

Après avoir parlé de la spécificité africaine et ivoirienne dans le Magistère sur le développement humain, nous allons dans la troisième et dernière partie, nous entretenir sur la réception et l'influence de ce Magistère sur l'Afrique et la Côte d'Ivoire en particulier. Nous verrons dans cette partie, la réaction des autorités religieuses et des fidèles chrétiens face au défi du développement. L'Afrique a-t-elle bien accueilli la dynamique impulsée par la DSE? Nous ferons alors le bilan sur la réception de la DSE. Après cela, nous parlerons de l'influence de cette doctrine sur l'organisation et la vie de foi en terre africaine. Nous verrons si le Magistère sur le développement humain a changé le quotidien des fidèles chrétiens et des non-croyants. Dans la suite, nous évoquerons l'apport de l'Église de Côte d'Ivoire dans l'application des recommandations données par les deux synodes sur l'Afrique. Il s'agira de voir comment la Côte d'Ivoire réussit à aider tous les chrétiens à s'engager sur le chemin du développement.

Dans ce travail, nous utiliserons en majeure partie les documents ecclésiastiques relevant du Magistère de l'Église en particulier ceux qui émanent de la DSE. Il s'agit de l'enseignement ordinaire et extraordinaire de l'Église universelle, régionale, nationale et diocésaine. Toujours dans ce cadre, nous étudierons les exhortations apostoliques post-synodales *Ecclesia in Africa* et *Africae munus*. Pour approfondir les deux synodes sur l'Afrique, nous nous servirons d'un document promulgué par le défunt Conseil pontifical « Justice et paix » qui s'intitule: « La Doctrine sociale de l'Église. Un itinéraire africain »¹. Ce document nous montre la contribution de l'Église africaine dans la réflexion pour une meilleure application de la

¹ CONSEIL PONTIFICAL « JUSTICE ET PAIX », *La Doctrine sociale de l'Église. Un itinéraire africain* (Rome 2015).

DSE. Il comporte les principales interventions en faveur du développement humain sur le continent. Le Conseil pontifical s'est servi des séminaires organisés en Afrique sur les réflexions entreprises dans le domaine de la DSE pour son déploiement concret dans les Églises particulières sur le continent. Ce sont des réflexions qui tiennent compte des réalités de l'histoire et des situations actuelles pour ouvrir des voies afin de mieux concrétiser cette Doctrine dans le quotidien des peuples d'Afrique. En ce qui nous concerne, nous utiliserons dans le document, les thèmes qui nous entretiennent sur le développement humain.

En fin de compte, en ce qui concerne le cas particulier de la Côte d'Ivoire, nous parlerons de la réception et l'influence de la DSE à partir du document produit par les évêques et archevêques de Côte d'Ivoire en Conférence épiscopale. Ce document s'intitule: « Plan stratégique pour la communion et l'autonomie 2019-2020 »². Nous soumettrons ce document à notre réflexion. Nous verrons de manière concrète comment ce pays a accueilli la DSE sur le développement humain et quelle influence elle a eu sur le quotidien des ivoiriens. Nous verrons la contribution des autorités ecclésiastiques et celle des fidèles chrétiens dans le cadre du développement humain.

Au terme de notre travail, nous nous engagerons à faire des propositions pour mieux orienter l'action du chrétien et des autorités ecclésiastiques afin que le développement de tous puisse être une réalité en Côte d'Ivoire.

² CECCI, *Plan stratégique pour la communion et l'autonomie 2019-2023* (Abidjan 2018).

8. Le développement humain prôné par l'Église en Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire a connu une paix relative de l'indépendance à la mort du premier président Félix Houphouët-Boigny en 1993. Après cet événement malheureux pour la Côte d'Ivoire, le pays s'est vu déchiré par les « héritiers » du défunt président.

Mais pour mieux comprendre la situation de la Côte d'Ivoire, il convient de souligner que les pays africains, en général, ont souffert pour obtenir leur indépendance. Depuis le président Charles de Gaulle (1890-1970), la France n'a jamais eu l'intention de se retirer de ses colonies. Elle a toujours voulu occuper une place de choix dans la gestion et l'avenir de la Côte d'Ivoire. Ce qui implique que les dirigeants qui ne répondent pas à ce critère de faire de la France, pas seulement un partenaire, sinon un privilégié dans son implication dans la marche du pays, sont confrontés à des tentatives de déstabilisation³⁰⁵. L'histoire récente de la Côte d'Ivoire a démontré cela. Dans ce sens, l'ancien pays colonisateur veille à ce que les dirigeants de la Côte d'Ivoire protègent leurs intérêts sous peine de déstabilisation ou de coups d'État. Ce paternalisme de la France est un grand handicap parce que la liberté des citoyens de décider de leur avenir

³⁰⁵ Cf. L. C. D. JOOS, *Brève histoire contemporaine de l'Afrique noire: de la colonisation à l'indépendance* (Paris 1964) 303-310; G. G. CALVO, *África: la tercera colonización* (Madrid 2008) 16.

apparaît jusqu'à ce jour comme un leurre. C'est ce qu'on appelle à dessein le néocolonialisme. C'est un système plus discret au profit du colonisateur. Il s'agit de cette nouvelle forme de colonialisme qui se traduit par l'immixtion de pays développés dans la politique des pays africains pour leur imposer leurs visions et surtout pour profiter de leurs ressources. Ce néocolonialisme affecte grandement les pays africains et ne milite pas en faveur de l'autodétermination. C'est une porte ouverte aux crises et aux conflits parce que le colonisateur continue à manipuler les groupes ethniques et favorise les inégalités entre les classes sociales³⁰⁶. A cela, il faut ajouter l'irresponsabilité de certains dirigeants qui se sont succédé à la tête de l'État de Côte d'Ivoire. Au lieu de s'engager dans le développement réel du pays, ils se sont attelés à leur enrichissement personnel et à celui de leurs familles. Cette détermination pour le bien-être de leurs populations n'a pas été toujours visible dans leurs actions. Une grande partie du peuple croupit de ce fait dans la misère et est incapable de subvenir souvent aux besoins les plus élémentaires malgré la richesse dont regorge le pays.

La Côte d'Ivoire a connu une série de crises. Une rébellion a éclaté en 2002 causant la partition du pays en deux. Elle a pu enregistrer une crise post-électorale suivie d'une guerre en 2012. Aujourd'hui, un semblant d'accalmie a vu le jour mais les prochaines échéances électorales d'octobre 2020 laissent planer un climat de nouvelles crises. C'est dans cette ambiance que l'Église de Côte d'Ivoire s'est engagée à contribuer à la communion et au développement intégral de l'homme. Cette Église compte 15 diocèses et 4 archidiocèses avec des évêques qui sont tous ivoiriens et un clergé estimé à plus de 1800 prêtres. L'Église catholique comme dans la

³⁰⁶ Cf. Ó. MATEOS, « África, el continente maltratado »: *Cuadernos CJ* 137 (2005) 20-23.

plupart des pays africains jouit d'une bonne renommée. Elle est respectée et valorisée pour son implication concrète dans l'éducation, la santé et ses œuvres de charité en faveur des défavorisés de la société. L'action de l'Église dans les différents compartiments de la vie des citoyens ivoiriens est un signe de sa présence effective.

Au vu de la situation délicate de la Côte d'Ivoire avec son lot de crises et de destruction du tissu social, il apparaît primordial d'avoir un projet ou un plan commun qui donne un nouveau souffle à la vie en société. Ainsi, après une analyse avec la contribution des églises paroissiales et diocésaines, les évêques et archevêques de Côte d'Ivoire se sont alors penché sur la situation du pays pour y produire un Plan stratégique pour la communion et l'autonomie de 2019 à 2023. Nous verrons le contenu de ce Plan stratégique et ensuite nous l'analyserons pour en extraire tout ce qui peut aider l'Église de Côte d'Ivoire dans sa contribution pour le développement humain intégral et solidaire. Mais avant cela, nous allons nous appesantir sur le développement comme vocation à la charité. Dans cet élan, nous verrons que l'assistance aux pauvres et l'accompagnement des nécessiteux sont assurés par les organes de l'Église.

8.1. Le développement comme vocation à la charité

Parler du développement comme une vocation, nous conduit à affirmer sans ambages que c'est un appel à la charité. En effet, à l'entame de l'encyclique CV, le Pape Benoît XVI affirme que la vocation que le Créateur confie à chacun des êtres humains est celle de la charité dans la vérité³⁰⁷. L'encyclique affirme avec force que la charité est au centre de la

³⁰⁷ Cf. BENOÎT XVI, CV 1.

réalisation pleine de l'homme à travers le développement conçu comme une vocation. Elle a son origine et sa source dans le dynamisme de l'amour de Dieu qui invite l'homme à participer pleinement à cet amour. L'amour divin est immense et se propose à tout homme. Dieu inonde l'homme de son amour et de sa miséricorde. Il invite l'homme à se laisser transformer par son amour. C'est dire que la charité est inscrite en l'homme dès sa création. Dieu le Père, appelle chaque homme dès le sein de sa mère et l'invite à se laisser pétrir par son infini amour. Cet amour de Dieu se manifeste par l'incarnation de son Fils Jésus mort et ressuscité. Le Christ manifeste l'amour de son Père au genre humain en acceptant de mourir sur la croix. L'amour de Dieu pour l'homme ne connaît pas de limite. Il est inscrit en l'homme. L'homme est appelé à ne pas vivre que pour soi, mais aussi pour les autres. Il se développe véritablement que lorsqu'il se donne aux autres. En vivant la charité au sein de la société, l'homme participe pleinement à l'amour divin et s'engage dans la dynamique du développement intégral et solidaire. Il est acteur de son propre développement et de celui des autres. Tout homme qui croit en Dieu est appelé à se laisser pétrir par l'amour de Dieu avant de le vivre pleinement avec Lui et avec les autres hommes. C'est dire, en d'autres termes, que tout homme est appelé à entrer dans la dynamique de l'amour de Dieu pour se laisser transformer par Lui. La vocation de l'homme, c'est l'amour et le don de soi à ses frères. C'est cette vocation qui conduit au véritable développement.

Il faut dire que la dimension affective de l'homme, ses désirs, ses passions, ses sentiments n'ont pas toujours été valorisés au fil des

siècles³⁰⁸. Au contraire, elle a été reléguée à la sphère privée de l'homme. Elle n'a pas fait l'objet d'une attention particulière au niveau de la pensée. Elle a été au contraire bannie et quelquefois suspecté de relever de la faiblesse de l'homme. Elle était perçue comme contraire à la raison donc dangereuse. Et pourtant cette affection, cet amour de l'homme est moteur de plusieurs de ses actions. Il agit parce qu'il aime soit un objet ou soit une personne. En effet, pour travailler ensemble, pour cohabiter ensemble, pour agir ensemble, il est indéniable d'entretenir une relation c'est-à-dire de partager une quelconque affection, un quelconque sentiment avec une personne ou un ensemble d'individus. C'est dire que l'amour est un élément fondamental dans les relations humaines. Il est un moyen de communication entre les hommes. L'homme est mû par ses sentiments, ses désirs, sa passion, ses émotions. Tous ces éléments qui sont contenus dans la dimension affective de l'homme se présentent comme étant des dérivés de l'amour. Cela nous conduit à dire que l'amour est au cœur des expériences de l'homme. Il intervient dans les relations familiales, les relations amicales, les relations professionnelles et les relations communautaires. Tous les êtres humains désirent profondément aimer et être aimés³⁰⁹. C'est ce qui les définit essentiellement. L'homme ne peut pas se détourner de ce désir enfoui en lui. C'est ce désir qui inspire son action et l'entretient. Tout ce que fait l'homme est toujours empreint de sa dimension affective.

C'est véritablement le Pape Benoît XVI qui reprend la thématique de la dimension amoureuse de l'homme qui prend sa source dans l'amour de

³⁰⁸ Cf. J. J. PÉREZ-SOBA, « La primacía de la caridad, un principio epistemológico », dans: RUBIO DE URQUÍA – PÉREZ-SOBA, *La doctrina social de la Iglesia*, 7-12.

³⁰⁹ Cf. JEAN PAUL II, RH 10: « L'homme ne peut vivre sans amour ».

Dieu dans l'encyclique *Deus caritas est* et plus spécifiquement dans CV. Dans cette dernière encyclique, il affirme avec force, le rôle et la place de l'amour dans toute l'action humaine et conclut que l'action empreinte de charité est le moteur pour la plénitude de la personne et de la communauté entière. Il n'est pas simplement question de qualité de vie ou de possession de biens matériels. Il s'agit essentiellement et fondamentalement de l'amour dans la vérité parce que c'est en connaissant la vérité que l'homme exerce véritablement sa liberté. Il n'y a pas de liberté en dehors de la vérité. Le Christ est lui-même la Vérité et c'est lui qui illumine l'homme sur la vérité de sa personne. Cette vérité concerne la vérité anthropologique qui découle de la transcendance de l'homme c'est-à-dire de sa relation avec le Créateur qui l'invite au développement de toutes les dimensions de son être. Toutes les sciences humaines, comme nous l'avons dit dans la première partie de notre travail, contribuent à ce cheminement de l'homme vers la plénitude.

Aussi, en affirmant la paternité divine, nous affirmons la fraternité entre les hommes par l'entremise du Fils de Dieu qui fait de nous des fils adoptifs du Père. Dieu est Père par son Fils Jésus et c'est par le Fils que tous les hommes sont frères. Cette fraternité entre les hommes est basée sur la transcendance de la personne humaine. Il n'est pas question de comprendre la fraternité comme l'appartenance à la même espèce. Il s'agit de la comprendre comme un élément qui découle de notre communion avec le Créateur qui, dans sa souveraine liberté, a voulu que nous soyons frères. Cette volonté de Dieu est motivée par la vocation au développement entendue comme un appel à la charité. C'est le moyen pour que la plénitude de l'homme soit assurée. Il ne s'agit pas d'une plénitude uniquement personnelle mais reliée à celle des autres hommes. Dieu est le Père pour tous les hommes. Mais il faut reconnaître que la figure du père a connu une décadence et une dépréciation parce qu'elle est assimilée à une autorité

forte qui impose ses désirs à toute la famille. Il apparaît comme le maître incontesté de la famille. Et pourtant il est injuste de réduire la figure du père à celle d'un dictateur dans le giron familial. Elle est aussi une référence de responsabilité, de don de soi, d'affection et d'amour. Ces qualités qui viennent contredire la figure controversée du père sont héritées du Dieu Père qui, dans son amour infini pour le genre humain, a envoyé son Fils unique pour nous faire participer à la communion divine. C'est grâce à l'amour semé dans notre cœur à la création que l'homme est capable de charité et du don de soi. Cette paternité divine qui nous propulse dans l'intimité des personnes de la Trinité nous permet de rechercher toujours la communion avec le Créateur et avec nos semblables. Ainsi, par son incarnation, sa mort et sa résurrection, Jésus le Fils de Dieu nous fait participer à la filiation divine. Nous devenons alors fils adoptifs de Dieu par son Fils Jésus. Cette fraternité est le signe de la famille des enfants de Dieu qui répond à la communauté de frères que nous formons. Elle trouve tout son sens dans l'action de chaque homme à l'endroit des autres. Il s'agit de la fraternité qui s'exprime par la gratuité et le don de soi. C'est l'appartenance à une même famille, qui englobe tout le genre humain, qui incite et stimule tous les membres à vivre cette fraternité et à œuvrer pour la communion. Cette charité demande une implication entière de la personne dans sa réponse à l'appel au développement. L'amour humain est toujours une réponse à l'amour divin. L'homme aime parce qu'il est aimé de Dieu. Sans cet amour de Dieu, il serait incapable d'aimer. Son action doit être dirigée et motivée par l'amour. Il est alors conduit à la réalisation d'actions vertueuses qui sont une contribution concrète afin que la personne soit meilleure dans toutes les dimensions de son être. La charité est la vertu qui entretient une relation dynamique avec les autres vertus théologiques et cardinales. L'action, comme nous l'avons vu dans la première partie de notre travail, comprend l'affectivité, l'intention et le choix. Cette action doit

rechercher toujours le bien commun qui s'exprime par la communion des personnes dans la charité. Elle doit toujours se laisser imbiber par la charité qui est le moyen absolu de connaître Dieu lui-même et de s'éloigner de l'arbitraire.

Comme le dit CV³¹⁰, l'amour humain prend sa source en Dieu. Cet amour est ainsi empreint de gratuité et de charité profonde. Dans ces relations diverses entre les hommes, il est primordial que l'homme imite Dieu qui se donne sans réserve à l'homme. Le développement que nous recherchons de tous nos vœux ne sera une réalité que si le don de soi figure en lettres d'or dans le programme de vie de chaque individu. La charité est la clef de toutes relations humaines. Ceci nous conduit à dire que sans le don de soi et la gratuité, les relations entre les personnes deviennent difficiles et quelquefois impossible. La gratuité facilite et enrichit l'homme en particulier et tous les hommes en général. Le don de soi exclut de se laisser guider par les intérêts. Dieu est la source et le modèle de la gratuité et du don de soi. Il s'est donné aux hommes sans calcul ni intérêt. C'est dire en d'autres termes que le don de soi, la gratuité dans l'action ne doivent être guidé que par l'amour reçu de Dieu le Père. Mais il faut reconnaître que chaque homme jouit d'une identité propre. Son action doit conserver sa particularité tout en prenant sa source dans l'amour infini de Dieu. C'est l'interaction entre les hommes qui conduira à la réalisation du bien de chacun et de tous. Ils réaliseront ce bien dans la communion en acceptant les particularités de chacun. Il faut aussi intégrer dans cette démarche tous ceux qui souffrent d'handicaps physiques, mentales et psychiques. Ils ne sont pas inutiles dans la société comme certains veulent le faire croire. Ils

³¹⁰ Cf. BENOÎT XVI, CV 5.

ont droit à la vie comme tout être humain. Ils ont quelque chose à apporter à l'humanité. Ils doivent alors faire entièrement partie de la communauté humaine. Ainsi, pour répondre à cette vocation à la charité, chaque homme est appelé à la vivre selon ses charismes et ses possibilités. Toutes les potentialités de l'homme doivent être mises au service de tous. Chaque individu, de par son action, comble les carences et les défaillances des autres. C'est ainsi que le développement devient intégral parce qu'il permet de combler toutes les dimensions de chacun; et solidaire parce qu'il embarque tout le genre humain.

L'encyclique CV est un chef d'œuvre immense dans les relations humaines. Le Pape Benoît XVI a redonné un fondement et un sens aux relations sociales. On ne peut pas parler d'interaction entre les hommes si l'amour n'en est pas le socle. Cet amour humain doit puiser ses ressources et sa force dans l'amour divin. Il doit être une réponse à l'amour que Dieu propose à chaque être humain. On ne peut pas construire une société en dehors de la charité, du don de soi et de la gratuité. Le développement humain qui retient notre attention, ne peut se réaliser que par le biais de la foi en Dieu et par la charité. La lumière que la foi apporte sur la vérité de l'homme est incontournable si l'on veut construire un développement authentique. L'encyclique CV vient, une fois de plus, nous ouvrir à l'amour infini de Dieu et nous introduit dans la dynamique que le développement humain est un appel à la charité et à la foi. L'Église se doit alors d'être la protectrice de l'homme et de tout ce que contient l'univers. Elle a le devoir d'éveiller en chaque homme l'appel de Dieu à la charité qui est une réponse à l'amour infini du Créateur. Ainsi, en inondant l'homme par son amour parce qu'il est Père de tous, Dieu donne ainsi la grâce à chacun de se donner aux autres dans la gratuité selon les charismes et les potentialités de chacun. Ce don de soi est mis au service de la communauté. Cette vocation

à la charité conduit chaque personne à prendre ses responsabilités à travers une implication concrète dans les Églises.

Le développement humain qui est un appel au don de soi et à la gratuité se manifeste souvent par les œuvres de charité. Ces œuvres sont soutenues et encouragées par la Caritas qui se présente comme l'organe qui concrétise l'amour dans l'Église.

La Caritas, l'organisation principale qui s'occupe des pauvres et des nécessiteux dans l'Église, s'emploie à accueillir, accompagner et travailler avec la communauté chrétienne pour faire face aux défis de l'exclusion, de la pauvreté et des droits de l'homme.

L'Église est la famille de Dieu dans le monde. Dans cette famille, personne ne doit souffrir par manque du nécessaire. En même temps, la caritas-agapè dépasse aussi les frontières de l'Église; la parabole du Bon Samaritain demeure le critère d'évaluation, elle impose l'universalité de l'amour qui se tourne vers celui qui est dans le besoin, rencontré « par hasard » (cf. Lc 10,31), quel qu'il soit. Tout en maintenant cette universalité du commandement de l'amour, il y a cependant une exigence spécifiquement ecclésiale – celle qui rappelle justement que, dans l'Église elle-même en tant que famille, aucun membre ne doit souffrir parce qu'il est dans le besoin³¹¹.

Cette famille de Dieu qu'est l'Église soutient avec vigueur l'universalité de la charité. Elle doit veiller à ce qu'aucun membre de la famille ne vive dans le besoin. Le commandement de l'amour envers le

³¹¹ BENOÎT XVI, DCE 25.

prochain n'a pas de limite. Il concerne chaque être humain dans sa relation avec le nécessaire. Il doit être effectif au sein de la famille chrétienne. Chaque membre doit veiller à ce que chacun jouisse du minimum et du nécessaire. Le caractère familial de l'Église permet un rapprochement entre les membres pour une vie fraternelle où chacun accorde un intérêt à l'autre et devient ainsi le gardien de son frère. La charité chrétienne vécue entre les membres de l'Église doit être la vitrine de la société. Elle doit avoir un impact sur les non-croyants.

En effet, l'Église appelle de tous ses vœux la construction d'un ordre social juste où la charité et la justice règnent. Mais il est vrai que le péché est un frein ou un handicap à la réalisation du bien commun. Les différences ou les inégalités de capacités entre les hommes appellent la collaboration de chacun pour un développement véritable. Les œuvres de charité ont pour but de réparer ces injustices et de venir en aide aux laissés-pour-compte³¹² pour le rétablissement d'un ordre social juste. Les œuvres de charité et les aumônes ne doivent pas être une échappatoire pour maintenir de façon injuste les pauvres dans leur situation. La charité sans la justice perd de sa substance. Chaque homme doit veiller à ce que l'ordre social juste soit toujours recherché et défendu. Il ne sert à rien de se cacher derrière les œuvres de charité et enfreindre aux lois de la justice qui prônent une répartition juste des biens de la terre et la recherche du bien commun. De ce fait, les différences ou les inégalités de capacités doivent être assumées par tous les hommes. Elles sont voulues par le Créateur pour une communion entre les personnes. C'est en cela que l'Église s'acquitte de sa mission pour

³¹² Cf. BENOÎT XVI, DCE 26.

que chaque être humain travaille à la communion et à la concorde pour un développement qui tienne compte des atouts et des faiblesses de chacun.

Ces œuvres caritatives ne se limitent pas à un territoire déterminé mais ont le sceau de l'Église universelle. C'est elle qui agit de manière concrète par le biais des évêques dans leurs Églises particulières parce qu'ils en sont les premiers responsables sur leurs territoires canoniques³¹³. Toutes les organisations caritatives chrétiennes agissent au nom de l'Église. En d'autres termes, c'est l'Église elle-même qui agit à travers ces organisations. Elle le fait par le biais des paroisses et des diocèses avec à la tête l'évêque diocésain. C'est ce dernier qui est chargé de coordonner et d'orienter les activités caritatives. L'Église se rapproche de chaque individu, de chaque communauté à travers sa charité. Dans la réalisation de cette charité, l'Église a besoin de chrétiens volontaires pour servir les personnes qui sont dans le besoin. L'engagement dans la foi demande que l'on consacre de son temps pour se mettre au service des pauvres et des nécessiteux. L'Évangile doit se déployer dans la vie des disciples du Christ. Ils sont appelés à œuvrer pour que la charité soit effective.

Tous les fidèles ont le droit et le devoir de s'engager personnellement pour vivre du commandement nouveau que le Christ nous a laissé (cf. Jn 15,12), en n'offrant pas à l'homme d'aujourd'hui uniquement une aide matérielle, mais également réconfort et soin de l'âme³¹⁴.

³¹³ Cf. BENOÎT XVI, DCE 32.

³¹⁴ BENOÎT XVI, IEN (Préambule).

C'est la responsabilité de tout chrétien de travailler pour que la charité proclamée par le Christ soit effective dans la vie de tous. Tout disciple du Christ doit, en communion avec l'Église qui lui correspond, participer activement à l'amour du prochain. L'assistance et l'aide qui doivent être apportées ne se limitent pas à la sphère matérielle mais doit embarquer le réconfort et le soin de l'âme. Cela signifie qu'en plus de l'aide, il faut manifester beaucoup d'affection aux personnes et leur proposer l'Évangile qui est Bonne Nouvelle pour tout individu. L'être humain ne doit pas réduire les attentes de l'homme aux besoins matériels et financiers. L'homme d'aujourd'hui et de toujours a besoin d'affection et d'attention. Ainsi, les initiatives personnelles ou communautaires des fidèles chrétiens sont toujours les bienvenues en ce qui concerne les œuvres de charité. Il faut de ce fait que l'esprit évangélique soit respecté c'est-à-dire que le peuple de Dieu soit éduqué à l'amour, à l'affection, à l'attention, au partage et au respect³¹⁵. Cette éducation permet aux volontaires et bienfaiteurs des œuvres ou activités caritatives chrétiennes de développer une dimension fondamentale de l'amour au prochain. La charité ne se limite pas à la distribution de biens matériels mais elle trouve son épanouissement dans l'attention portée aux nécessiteux. C'est un paramètre qui doit mobiliser l'attention de tous les fidèles chrétiens. Aussi, il est primordial de souligner que ces organes de charité doivent se conformer aux lois civiles et juridiques pour que l'expression de la charité ne souffre d'aucun préjudice.

Malheureusement, les Églises de Côte d'Ivoire ont, pour la plupart du temps et pendant de longues années, été réduites à la réception et à la redistribution des biens par le biais de Caritas. Avec la création de la

³¹⁵ Cf. *ibid.*

Commission pour le service du développement humain, l'ouverture à un plus grand service de l'homme se dessine au fil des années. Les Églises particulières commencent petit-à-petit à mieux s'organiser pour de nouvelles méthodes qui permettent de mettre l'homme au centre des actions caritatives. C'est un engagement pour que l'homme soit lui-même le principal acteur de son propre développement. Il n'est évidemment pas question seulement de redistribution de biens mais plutôt de répondre à toutes les dimensions de l'être humain. Il s'agit de mettre sur pied des structures qui permettent de combler l'homme au plan spirituel, moral, économique, matériel, affectif, psychologique...

Ainsi, les œuvres de charité sont une action concrète en faveur de l'homme pour combler ses besoins sans lui ôter sa dignité. Ce n'est pas de l'assistanat mais plutôt un moyen de faire de la personne, le véritable acteur de son propre développement. La charité n'est pas une activité quelconque de l'Église. Elle relève de sa nature et est fruit de son essence³¹⁶. L'Église ne peut alors se détourner de la charité. Au contraire c'est un chantier qui rend compte de sa présence et de son action dans le monde. En d'autres termes, la charité témoigne de la présence du Christ au milieu de son peuple. Les œuvres de charité sont un moyen pour rétablir la justice entre les hommes et pour venir en aide aux pauvres. À présent, nous allons voir le Plan stratégique pour la communion et l'autonomie produit par les évêques de Côte d'Ivoire.

³¹⁶ Cf. BENOÎT XVI, DCE 25.

8.2. Présentation du Plan stratégique pour la communion et l'autonomie 2019-2023 des évêques de Côte d'Ivoire

La conférence des évêques catholiques de Côte d'Ivoire (CECCI) s'est penchée sur la stratégie à mettre en place pour une meilleure évangélisation des populations ivoiriennes³¹⁷. Les thèmes évoqués sont la communion et l'autonomie. Ils sont l'expression d'une rupture avec le passé. Avec les situations de crise que le pays a traversé, il s'avère important de contribuer à la fraternité entre les ivoiriens et d'œuvrer pour une autonomie financière et matérielle des Églises. C'est un fort désir de doter les Églises ivoiriennes de ressources humaines et matérielles pour une meilleure évangélisation. C'est aussi une volonté de mieux coordonner les activités pastorales et répondre aux attentes des populations. Une action commune de tous les évêques de Côte d'Ivoire s'avère plus efficace que les initiatives personnelles. C'est la motivation qui a gagné les responsables de l'Église en Côte d'Ivoire pour un engagement commun dans le développement du pays.

Après le diagnostic de la situation du pays par les évêques et archevêques, les conclusions ont souligné que l'Église de Côte d'Ivoire devrait travailler dans le sens de la communion et de l'autonomie. Pour réaliser cela, il est proposé un engagement social et la participation à la vie de la nation pour le bien-être des ivoiriens. L'Église-Famille de Dieu, répond aux défis à relever. Il s'agit de la coordination et la synergie entre les commissions qui interviendront dans la réalisation du Plan stratégique, la

³¹⁷ Cf. B. TONDE, *L'Église en Côte d'Ivoire. Au seuil du troisième millénaire. Panorama général. Textes officiels de la CECCI de 1965-2000. Interventions au synode sur l'Église en Afrique* (7Rome 2000).

mobilisation des ressources matérielles et logistiques, l'autonomie financière des paroisses, diocèses et congrégations religieuses nationales, le management, la communication, l'évangélisation en profondeur, la réconciliation, les institutions sanitaires, l'éducation, la responsabilisation et l'engagement des laïcs.

La mission que la CECCI s'assigne est celle de promouvoir la fraternité universelle et le développement intégral de l'homme à la lumière de l'Évangile³¹⁸.

L'Église de Côte d'Ivoire demande la mobilisation de tous les chrétiens et de tous les habitants à œuvrer pour constituer une unique et seule famille afin de venir à bout des problèmes de coexistence et conflits pour engager avec abnégation le développement humain. C'est la preuve qu'il y a une prise de conscience réelle de la promotion humaine avec le développement humain intégral comme un point essentiel. C'est un développement qui n'oublie pas non plus sa dimension solidaire. On ne peut pas se développer seul ou en autarcie. C'est dans la relation avec les autres que le développement prend tout son sens et acquiert sa vraie ascension. Mais selon le Plan stratégique, ce n'est pas une tâche qui va incomber seulement à la hiérarchie de l'Église de Côte d'Ivoire sinon à tous les acteurs. Il s'agit des confessions religieuses sœurs, les pouvoirs publics et la société civile. Ce sont des efforts conjugués qui permettront de relever le défi de la communion fraternelle et du développement humain intégral et solidaire.

³¹⁸ CECCI, *Plan stratégique pour la communion et l'autonomie 2019-2023* (Abidjan 2018) 23.

En parcourant le livret exposant le Plan stratégique, nous pouvons constater qu'il prend le soin de dresser une petite analyse sur l'implication et les actions de l'Église dans le tissu ivoirien. Une insistance est faite sur les thèmes de la communion fraternelle, le partage, la promotion de la dignité de la personne humaine et la réconciliation³¹⁹. L'eucharistie qui consacre le don du Christ à l'humanité et le partage, offre l'occasion à chaque chrétien de se donner aux autres par la charité. Les nécessiteux, les pauvres sont une préoccupation pour la Conférence des évêques catholiques de Côte d'Ivoire. Le partage doit être dirigé vers les nécessiteux et doit permettre la recherche du bien commun. L'objectif véritable de ce Plan stratégique est d'œuvrer à la réconciliation de l'homme avec Dieu et contribuer à faire de l'Église un acteur important du développement humain intégral.

Après les soubresauts que la Côte d'Ivoire a connu avec les crises répétées et la guerre qui en a suivi, le thème de la réconciliation devient une priorité pour mieux mener des actions en faveur du développement³²⁰. Ainsi, la CECCI propose de réconcilier l'homme avec Dieu, de restaurer le climat de confiance et de paix au sein de l'Église et d'accompagner le gouvernement dans le processus de réconciliation nationale. Alors il est prévu des journées de jeûne, de prière, de pardon et d'écoute de la Parole de Dieu. Les évêques sont appelés à œuvrer pour que la communion se renforce chaque jour davantage aussi bien dans les provinces ecclésiastiques qu'au sein de la Conférence des évêques. L'Union fraternelle du clergé ivoirien (UFRACI) se doit aussi d'organiser des

³¹⁹ Cf. *ibid.*, 27-29.

³²⁰ Cf. *ibid.*, 28.

rencontres et de se rapprocher des religieux et des laïcs pour une véritable fraternité.

Dans l'action menant à faire de l'Église un acteur important du développement humain intégral, la CECCI prévoit d'organiser des séminaires et ateliers pour intégrer et approfondir les valeurs religieuses, politiques, civiques et sociales. Les manuels de catéchèse doivent aussi inscrire dans leur contenu ces valeurs. Il faut organiser des actions socio-culturelles et religieuses et promouvoir l'écocitoyenneté et la justice. Le souci de l'autonomie financière a été à l'ordre du jour pour permettre aux Églises de financer leurs projets et d'acquérir leur autodétermination. Pour réaliser cela, il convient de former les séminaristes et les prêtres au management, d'organiser une péréquation nationale avec les ressources financières des paroisses et diocèses, de créer des activités génératrices de revenus et collecter les ressources financières.

Après avoir exposé le Plan stratégique pour la communion et l'autonomie, il en ressort clairement le souci de la CECCI d'œuvrer pour que la Côte d'Ivoire retrouve sa paix d'antan et cultive la cohabitation pacifique dans la communion fraternelle entre les fils et les filles du pays. Il faudrait aussi rompre avec certaines pratiques anciennes sur la question de l'autonomie. Le Plan stratégique prévoit un chronogramme avec les acteurs qui doivent intervenir afin de le rendre pratique. La CECCI s'est attelé de le faire pour ne pas que ce beau projet reste sans suite. Il y a eu des tentatives de plans qui n'ont pas été réalisées par manque de suivi. Cette fois-ci, la détermination de la CECCI n'est plus à démontrer. Chaque diocèse, chaque province ecclésiastique se doit d'accomplir sa tâche sous peine de se voir interpellé par le comité de suivi. On constate avec satisfaction le travail qui a été fait de façon sérieuse pour que ce projet atteigne ses fins.

En ce qui concerne la fraternité et la communion entre les ivoiriens, les conflits ont affecté énormément la cohabitation entre les peuples. Le pays, comme nous l'avons dit, enregistre une soixantaine d'ethnies. Il est alors crucial de travailler au rétablissement de cette communion et de cette fraternité. L'Église se juge compétente d'intervenir dans ce domaine. Quelle analyse pouvons-nous faire alors de ce Plan stratégique?

8.3. Le Plan stratégique des évêques de Côte d'Ivoire, un atout pour le développement humain

Après avoir lu attentivement le Plan stratégique pour la communion et l'autonomie, nous pouvons affirmer avec satisfaction que c'est un travail élaboré et bien reparté dans le temps parce qu'il montre le souci des évêques et archevêques de Côte d'Ivoire de mener à bien ce projet de communion et de développement intégral de l'ivoirien. Il y a même un groupe constitué pour le suivi des différentes étapes. Cette disposition a été prise pour éviter que ce plan ne reste qu'un vœu pieux. Les évêques et archevêques ont voulu manifester, en créant ce comité de suivi, leur volonté de voir se réaliser ce plan qui leur est cher. L'Église toute entière de Côte d'Ivoire doit s'impliquer pour mener à son terme le Plan stratégique. En ce qui concerne le travail à proprement parlé, nous confirmons qu'il mérite la peine d'être mené à bout pour que les populations ivoiriennes sortent de la spirale de vengeance et de conflits qui les a caractérisées ces dernières décennies. Elles ont soif de paix, de communion et de développement pour le bien de tous. Mais il convient de souligner que le document manque un peu de vitalité. Il est relativement superficiel et n'aborde pas frontalement les problèmes et les attentes des peuples ivoiriens. Il faut noter que les quatre provinces ecclésiastiques ont chacune leurs réalités qui diffèrent les unes des autres. On ne peut pas les soumettre toutes aux mêmes conclusions.

Chacune doit avoir une approche différente. Même au sein d'une province, les diocèses ne jouissent pas de réalités identiques. La guerre a créé beaucoup de disparités. Alors bien qu'un travail préliminaire ait été fait pour recueillir les suggestions des diocèses, nous estimons qu'il ne prend pas en compte tous les aspects des provinces et des diocèses³²¹. Ainsi nous pensons que la consultation devrait être plus vaste et devrait toucher le plus grand nombre de personnes. Cela aurait permis à la conférence épiscopale de s'enquérir des attentes des populations chrétiennes pour que le document reflète véritablement les aspirations du peuple ivoirien dans sa diversité et sa différence³²².

Les thèmes abordés dans le Plan stratégique produit par la Conférence épiscopale ivoirienne sont la communion et le développement humain intégral.

L'Église de Côte d'Ivoire est consciente que la communion est indispensable au développement de l'homme. Avec toutes les divisions et les fractures sociales qui se sont succédé et qui continuent de sévir, il est important que le tissu social soit ressoudé. Ainsi, nous verrons successivement la promotion de la vie, l'éducation, l'autonomie financière des Églises et la communion pour un développement authentique.

³²¹ Cf. *ibid.*, 12-13.

³²² Cf. J.-C. DJEREKE, *L'engagement politique du clergé catholique en Afrique noire* (Paris 2001).

8.3.1. La promotion de la vie

Dans le Plan stratégique, il est souligné que l'Église doit toujours œuvrer pour la promotion de la vie. Aujourd'hui, il est courant d'entendre que le sous-développement de l'Afrique provient de sa surpopulation, de son manque de contrôle de la natalité. Il est vrai que les conditions pour le bien-être des populations sont encore précaires. Mais pour mieux parler de la population, il y a des paramètres qui rentrent en ligne de compte comme la fécondité, la mortalité, la scolarité, la santé, les migrations. Ces données sont instables dans le temps à cause des facteurs qui les conditionnent. En ce qui concerne la promotion de la vie, une propagande énorme est faite pour un contrôle minutieux des natalités par l'utilisation des moyens artificiels de contraceptions. Cette position est rejetée avec énergie par l'Église³²³. Aucune action ne doit être intentée contre la procréation pendant l'acte conjugal. Il doit être un acte d'amour et de don de soi. Cet acte doit être ouvert à la vie ou à la procréation en utilisant les moyens naturels. Mais il faut dire que l'Église opte pour la paternité responsable. Il est courant, de nos jours, de rencontrer des idéologies hostiles à la famille et à la procréation. Il est alors important de soutenir avec détermination la mission et la vocation des parents à continuer l'œuvre créatrice de Dieu. Ce n'est pas un encouragement à avoir des familles nombreuses mais plutôt une invitation à la responsabilité des parents. Ces derniers doivent en toute conscience et forts de leur formation chrétienne construire leurs familles sans compromettre l'avenir des enfants. Il s'agit alors d'affirmer qu'il n'est

³²³ Cf. HV 14: «Est exclue également toute action qui, soit en prévision de l'acte conjugal, soit dans son déroulement, soit dans le développement de ses conséquences naturelles, se proposerait comme but ou comme moyen de rendre impossible la procréation ».

pas question d'infantiliser les parents ou de les opprimer avec des lois ou des idéologies erronées mais plutôt de leur manifester l'affection de l'Église qui se définit par des orientations qui respectent leurs libertés et leurs responsabilités³²⁴. Le respect et l'adhésion à la loi morale chrétienne sur la procréation est une preuve de maturité et de foi. Chaque chrétien est invité à se laisser éclairer par les dispositions de l'Église. La maturité de la foi est une donnée importante pour mener à bien la famille. Il faut faire confiance aux conjoints et les former à la DSE qui est un guide certain pour tout chrétien. L'Église est très soucieuse de la famille et lui accorde une importance capitale. La famille est le berceau de la société. Il faut alors la protéger et la défendre pour qu'elle puisse offrir à l'humanité tout ce dont elle a besoin pour croître.

En effet, la plupart des pays en voie de développement comme la Côte d'Ivoire souffre de se voir imposer des politiques qui ne promeuvent pas la vie et qui imposent l'utilisation des moyens de contraception artificielles comme les préservatifs et les pilules. Il est imposé quelquefois aux gouvernements africains, l'application de certaines lois ou dispositions qui vont à l'encontre aussi bien des cultures que de la foi chrétienne. Le refus de ces dispositions causerait des suppressions d'aides au développement ou d'octroi de crédit. Ce sont des situations qui ne facilitent pas toujours les politiques en faveur de la promotion de la vie. C'est

³²⁴ Cf. HV 10: « Par rapport aux conditions physiques, économiques, psychologiques et sociales, la paternité responsable s'exerce soit par la détermination réfléchie et généreuse de faire grandir une famille nombreuse, soit par la décision, prise pour de graves motifs et dans le respect de la loi morale, d'éviter temporairement ou même pour un temps indéterminé une nouvelle naissance ».

pourquoi le développement devient plus qu'une exigence pour tout État afin d'être responsable de la conduite des politiques qui sont bénéfiques pour le peuple en toute responsabilité. Que dit le Plan stratégique au sujet de l'éducation?

8.3.2. L'éducation ivoirienne

Dans le Plan stratégique, il y a une insistance sur l'éducation académique qui est l'une des épines dorsales du développement. C'est un chantier qui incombe aux gouvernants mais l'Église se doit de s'y impliquer pour veiller à ce que toutes les populations bénéficient de ce bien qu'est l'éducation. Les établissements scolaires et académiques ont pour vocation d'assurer une formation de l'homme sans oublier la responsabilité des parents qui sont les principaux acteurs de cette éducation. Les établissements ne dispensent pas uniquement le savoir intellectuel. Ils contribuent à la formation complète de l'individu. De ce fait, la CECCI invite les élèves et les étudiants à s'appliquer dans leur formation³²⁵. Ainsi face à l'analphabétisme important des adultes et la scolarisation non encore répandue, il s'est avéré urgent de concevoir des politiques éducatives pour enrayer ces maux. Cette politique vise à créer des conditions idoines pour que l'éducation soit universelle et accessible à tous. Les taux d'alphabétisation demeurent très faibles dans la plupart des pays d'Afrique.

³²⁵ Cf. CECCI, « Appel au retour des valeurs morales, religieuses et spirituelles (Daloa 23-01-2005) », dans: <http://www.eglisecatholique-ci.org> (12 août 2015): « Il est grand temps que l'école ivoirienne soit un véritable lieu d'éducation et de formation aux valeurs intellectuelles, morales, humaines et spirituelles, et ce, avec l'appui de vos parents et de vos enseignants. Laissez-vous docilement instruire et former par eux ».

Cela ralentit la croissance et empêche de ce fait un développement véritable³²⁶. L'instruction permet d'améliorer les conditions de vie des populations. Elle leur permet de prendre soin de leur alimentation et de leur santé. L'éducation souffre des disparités entre les différentes couches sociales parce que les coûts de scolarisation sont élevés. Dans les villages où les ressources financières sont faibles, les coûts de l'inscription, des fournitures, de l'uniforme vestimentaire ne permettent pas toujours aux familles de scolariser leurs enfants. Ainsi pour surmonter toutes ces difficultés, les gouvernements des États s'emploient à rapprocher les écoles des populations en construisant de nouveaux établissements, en diminuant les coûts de scolarité, en annulant les uniformes, en recrutant un plus grand nombre d'enseignants³²⁷. Les crises socio-politiques qui ont jonché l'histoire de la Côte d'Ivoire ont déstabilisé les structures nationales. Avec le coup d'état de l'année 1999, la rébellion armée de 2002, la crise post-électorale de 2010, le pays a connu plusieurs mutations et des migrations. L'éducation a connu une énorme baisse de niveau. La destruction de certaines écoles, le déplacement des enseignants fuyant les hostilités ont affecté négativement le cours de l'école. Le nombre de centres de santé et d'écoles

³²⁶ Cf. PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 2003*, 6-7: « Dans les régions en développement, plus de 80 % des enfants sont inscrits dans l'enseignement primaire. Pourtant, 115 millions d'enfants ne fréquentent pas l'école primaire, et les niveaux de scolarisation sont cruellement faibles en Afrique subsaharienne (59 %) et en Asie du Sud (84 %). Une fois inscrit, un enfant sur trois seulement achèvera sa scolarité dans le primaire. En outre, un adulte sur six est analphabète. Et des disparités criantes persistent entre les sexes: trois cinquièmes des 115 millions d'enfants qui ne vont pas à l'école sont des filles, et les deux tiers des 876 millions d'adultes analphabètes sont des femmes ».

³²⁷ Cf. *ibid.*, 7.

sont encore faibles. Ces infrastructures sont encore éloignées des populations. Ces carences sont la conséquence de l'exode rural. L'éducation est nécessaire au développement pour une meilleure ouverture sur le monde et une compréhension adéquate des réalités. L'UNESCO s'est employé dans son rapport de l'année 2000 à encourager les pays pour que toutes les populations bénéficient de l'éducation. Elle s'est penchée sur la scolarisation des enfants, l'alphabétisation des adultes, la parité et l'égalité entre les sexes, la qualité de l'éducation, le financement de ces projets. Ce sont les objectifs que l'UNESCO s'est fixé à l'horizon 2015 pour que son programme de l'Éducation Pour Tous (EPT) soit effectif³²⁸. L'éducation fait partie des chantiers importants dans l'édification d'une nation. Elle mérite une attention particulière parce qu'elle fait naître les futurs dirigeants et citoyens de la nation. C'est pour cela que les efforts doivent être concentrés sur l'objectif de donner à chaque enfant qui naît, la possibilité de se former en recevant une éducation adéquate. C'est une responsabilité qui incombe principalement aux dirigeants. Mais l'Église doit veiller, comme elle l'a toujours fait, à ce que cette opportunité soit donnée à chaque citoyen du pays.

Comme nous l'avions dit, l'Église est elle-même actrice dans le domaine de l'éducation. Elle œuvre pour que les localités qui n'ont pas accès aux structures étatiques comme l'éducation et la santé puissent bénéficier de ces instruments nécessaires à la croissance. Mais cette implication de l'Église dans des œuvres de développement nécessite des ressources matérielles et financières. Qu'en est-il de la santé financière des Églises ivoiriennes?

³²⁸ Cf. UNESCO, *Éducation pour tous 2000-2015: Progrès et Enjeux* (Paris 2015).

8.3.3. L'autonomie financière des Églises ivoiriennes

Pourquoi les évêques et archevêques ont décidé de parler de l'autonomie financière dans le Plan stratégique quand nous savons que ce thème n'est pas obligatoirement fondamental pour le développement humain?

En effet, ce choix d'insister sur cette dimension de la vie pastorale relève de la liberté et de la responsabilité dans les œuvres de charité et dans l'exécution des projets en ce qui concerne l'évangélisation. L'autonomie financière, en d'autres termes, est un instrument au service de la liberté³²⁹. Sans cette autonomie financière, le développement perd l'un de ses membres ou l'une de ses dimensions importantes.

En effet, les Églises de Côte d'Ivoire ont besoin de s'émanciper financièrement et matériellement pour faire face à leurs besoins et pour mieux organiser la pastorale sociale. Il est indécent qu'elle attende toujours le soutien d'Église ou de personnes extérieures. Elle doit faire preuve de maturité en se prenant en charge parce qu'on ne peut pas parler de développement si l'autonomie sur le plan financier et celui de l'action ne sont pas garanties.

Le thème de l'autonomie financière évoqué dans le Plan stratégique trouve son origine dans l'histoire de la Côte d'Ivoire. Depuis la colonisation

³²⁹ Cf. BENOÎT XVI, CV 17: « Paul VI eut une compréhension pénétrante de l'importance des structures économiques et des institutions, mais il perçut tout aussi clairement qu'elles étaient des instruments au service de la liberté humaine. Le développement ne peut être intégralement humain que s'il est libre ».

et l'évangélisation des populations africaines, les Églises en Côte d'Ivoire, comme la majorité d'elles sur le continent, continuent de bénéficier de l'aide extérieure. Ce sont les Églises sœurs d'Europe ou d'Amérique du nord qui continuent de financer certaines activités diocésaines par l'entremise des missionnaires présents sur le sol ivoirien ou ayant servi dans les Églises locales. Aussi, il y a la quasi-totalité des diocèses qui ne finance leurs activités missionnaires que par l'aide reçue des Œuvres Pontificales Missionnaires (OPM). Les Églises d'Afrique en général ont coutume de bénéficier des aides extérieures pour couvrir leurs besoins en question de mission. Cette situation est née du fait que les missionnaires en activités en Côte d'Ivoire n'ont pas pris le soin de solliciter les populations locales au prétexte qu'ils sont trop pauvres pour contribuer matériellement ou financièrement à l'œuvre d'évangélisation³³⁰. Les missionnaires étrangers s'employaient à tout financer avec les aides qu'ils recevaient de leurs amis et des organisations internationales. Cela faisait des africains, des consommateurs de premier plan. Ils ont épousé cette mentalité d'assistés et ont l'air de s'y plaire. Cette mentalité doit être combattue pour que l'Église d'Afrique enclenche son développement en comptant sur ses ressources humaines, matérielles et financières parce que cette situation ne semble en aucun cas honorer l'Afrique. Cette situation se résume en ce dicton ivoirien: « la main qui donne est au-dessus de celle qui reçoit » pour souligner la suprématie ou le pouvoir de celui qui donne sur celui qui reçoit. Cette situation d'assujettissement des Églises africaines ne peut perdurer. Il est temps de briser cette dépendance financière et matérielle. L'idéologie et la mentalité de consommateurs des africains doit disparaître au profit de la

³³⁰ Cf. K. M. YAO, *L'inculturation à la lumière de l'exhortation apostolique « Ecclesia in Africa »* (Paris 2014) 236-242.

responsabilité et de l'autonomie. Cette situation de dépendance qui est décriée dans l'Église, est une réalité dans la société ivoirienne en ce qui concerne la sphère matérielle, économique et culturelle. L'assujettissement et la dépendance continue de sévir. L'africain en général et l'ivoirien en particulier doit continuer son processus d'indépendance. Car, après avoir célébré le centenaire de l'Église il y a de cela quelques années, il est temps de célébrer l'indépendance matérielle et financière de l'Église ivoirienne. Ainsi, fort de cette indépendance, l'Église peut mener à bien la pastorale dans la communion avec l'Église universelle. Il n'est pas question de donner dos à la solidarité entre les Églises africaines et celles de l'Europe ou d'autres continents. Il s'agit d'établir une collaboration qui respecte la maturité et la responsabilité. À ce sujet, nous pouvons aisément nous référer aux premières communautés chrétiennes qui partageaient avec un véritable esprit de fraternité et d'amour³³¹. Ainsi, à travers le Plan stratégique, les évêques ivoiriens ont pris la résolution de favoriser ou de promouvoir la prise en charge des différentes Églises implantées en Côte d'Ivoire. Les ressources locales et les aides doivent contribuer à bâtir l'indépendance matérielle et l'autonomie financière de l'Église de Côte d'Ivoire. Pour que cela se réalise, il est demandé une collaboration entre les Églises diocésaines. Il s'agit alors de la prise en charge des Églises ivoiriennes par les chrétiens et chrétiennes du terroir. Comment cela peut-il se réaliser?

Pour que les Églises soient autonomes, il faut une bonne sensibilisation et une collaboration des chrétiens et chrétiennes.

³³¹ Cf. Ac 2,42-47; 11,27-30.

Ils sont nombreux les fidèles chrétiens qui sont très peu informés sur la vie des Églises en Côte d'Ivoire. Cela se justifie en partie par la jeunesse des Églises et par le manque de communication sur le sujet. La plupart ont célébré leur centenaire il y a quelques années et l'héritage des missionnaires étrangers n'est pas facile à gérer. Pendant leur présence en Côte d'Ivoire, ils n'ont pas sollicité la contribution financière des fidèles parce qu'ils bénéficiaient de l'aide de leurs diocèses ou de leurs familles religieuses. Aujourd'hui, les choses ont considérablement changé parce qu'ils sont pour la plupart retourner dans leurs pays respectifs. C'est le clergé local qui assure aujourd'hui la pastorale. N'ayant pas de ressources particulières, ils sont obligés de travailler au changement des mentalités pour que les populations locales prennent en charge leurs Églises. Les chrétiens catholiques ivoiriens ont été pendant longtemps mis à l'écart de la gestion des paroisses. Ils ne savent pratiquement rien des ressources financières de l'Église et ignorent le financement des activités et des dépenses des paroisses. Il est temps de les intégrer dans les structures de gestion des communautés chrétiennes. Leur apport est plus qu'important. Il y a des compétences intellectuelles et sociales au sein des Églises locales qui peuvent aider à une meilleure gestion des structures qui contribuent à l'autonomie. Il est temps de les mettre au service des paroisses et des diocèses. Ces chrétiens bien formés et compétents pourront aider à sécuriser et à mieux gérer les ressources existantes. Ils œuvreront à doter les paroisses des sources de revenus afin de faire face aux charges de l'Église en ce qui concerne les dépenses, les investissements et les œuvres de charité.

Il faut dire aussi que l'effectivité de l'autonomie financière et matérielle requiert une collaboration concrète entre les différents diocèses et les différentes paroisses. L'autonomie matérielle et financière est une

nécessité pour les Églises africaines³³². Elles sont signe de liberté et d'action. Il faut donc bannir les égoïsmes qui se constatent entre les communautés chrétiennes. L'Église est une et solidaire. Un proverbe africain ne dit-il pas: « ce sont les deux mains qui se lavent » pour souligner l'entraide qui doit caractériser des personnes ou des communautés humaines? Les pères évêques et archevêques ont vu la nécessité de compter sur les ressources ivoiriennes pour le bien-être financier et matériel des Églises locales. Ils ont alors appelé à la solidarité entre les diocèses et ont même proposé des péréquations pour une indépendance véritable des Églises ivoiriennes. Mais il faut souligner que pour que tout cela se réalise, il faut un minimum de collaboration entre les personnes et les institutions ecclésiales. Cela nous conduit inlassablement vers la recherche de la communion entre les chrétiens.

8.3.4. La communion pour un authentique développement

En nous référant à la prière de Jésus dans le chapitre 17 de l'Évangile selon saint Jean, nous pouvons constater que le Seigneur a prié ardemment pour l'union, la communion entre ses disciples³³³. Il faut dire que cette union ou cette communion est fondamentale pour la marche à la suite du Christ. Le disciple se doit de cultiver la communion pour vivre l'Évangile. En effet, par le baptême, nous devenons fils d'un même et unique Père: Dieu. De ce fait, ayant Dieu comme Père, nous sommes tous des frères. Cette fraternité doit être profondément vécue dans le Christ pour que cela

³³² Cf. L. BOKA DI MPASI, « L'autonomie des Églises africaines »: *Spiritus* 113 (1988) 425.

³³³ Cf. Jn 17,11: « Père saint, gardez dans votre nom ceux que vous m'avez donnés, afin qu'ils ne fassent qu'un, comme nous ».

soit un témoignage pour tous ceux qui ne croient pas en Dieu. Au fait, l'humanité a été créée pour la communion avec Dieu et avec les autres hommes. C'est la poursuite de cet idéal qui conduit l'Église qui est en Côte d'Ivoire à proposer ce cheminement à la suite du Christ qui vise la communion³³⁴.

Comme nous avons pu le noter et le développer dans la première partie de notre travail, il convient de souligner que la DSE n'a pour finalité que d'œuvrer pour que l'Évangile se concrétise dans le quotidien des hommes et des femmes de ce monde. La confession de foi de l'Église a pour objectif de professer la foi en la Trinité et de s'employer à vivre la communion à l'image de Dieu Père, Fils et Esprit-Saint.

En ce qui concerne la condition humaine, il convient de souligner que tout chrétien est appelé à reconnaître qu'il a reçu une vocation de la part de Dieu. Cet appel ne peut se déployer et éclore véritablement que lorsque les conditions sociales sont réunies pour répondre favorablement à la vocation. Ces conditions sont la paix, le respect des libertés et des droits, la justice sociale, une bonne éducation et formation etc... Ce sont ces conditions sociales saines et adéquates qui permettent l'éclosion et la réalisation de cette vocation. L'individu se doit alors de se mettre en action pour rechercher avec abnégation le bien commun. Ainsi, pour répondre généreusement à cet appel, il convient que l'homme vive la charité. Cette charité se déploie dans le don de soi. Cette charité dans le don de soi aux autres est fondamentale et même essentielle pour que le développement

³³⁴ Cf. E. LAPOINTE, *Communautés chrétiennes. Pour une Église rassemblée et responsable* (Paris 2000) 19.

soit effectif. L'action du chrétien consiste alors à mettre ses ressources, son intelligence, ses forces pour subvenir aux besoins des autres tout en reconnaissant qu'il existe des hommes et des femmes qui ne pourront jamais, par eux-mêmes, vivre décemment parce qu'ils n'en ont pas les capacités. Chaque individu apporte sa contribution au développement. Il n'y a pas d'hommes ou d'êtres inutiles. Chacun a quelque chose à offrir à l'humanité malgré son handicap. Chacun est unique et a reçu des dons de la part de Dieu pour contribuer à l'édification de la communauté humaine. Le don de soi a pour finalité la communion. C'est un don mutuel et réciproque. Celui qui se donne par amour a besoin en retour de l'amour des autres³³⁵. Le don de soi est une dimension qui fait partie intégrante de l'homme. Il a été créé pour se donner aux autres et c'est cela qui l'identifie à Dieu. Il se donne aux autres avec ce qu'il a comme capacités et connaissances. Chaque personne jouit d'un atout particulier et unique en ce qui concerne les dons qu'elle a. C'est dans l'interaction entre les hommes que se déploie véritablement le don de soi. Cette charité est ce qui fonde le développement. C'est dire en clair qu'on ne peut pas engager un authentique développement si le don de soi ne figure pas en lettres d'or dans le programme de vie de l'individu. Cette impulsion et cette meilleure compréhension du don de soi avec une assise basée sur la foi chrétienne se présente comme la manière adéquate d'assurer un développement aussi bien personnel que communautaire. La lumière de la foi est celle qui permet à chaque chrétien d'accepter les dons des autres et de contribuer efficacement à l'interaction entre les hommes et les femmes dans le développement personnel et communautaire.

³³⁵ Cf. BENOÎT XVI, CV 34.

L'Évangile est le chemin qui assure le développement parce qu'il s'emploie à la perfection de l'homme dans son imitation au Christ³³⁶. La conversion est une dimension importante du développement. Elle permet de mieux appréhender ce qu'est le développement et de créer les conditions pour sa réalisation. Au regard de cela, nous pouvons dire que le développement ne peut éclore et croître que par les communautés chrétiennes. Elles ont une vision assez claire et précise du développement. C'est dire en clair que ce n'est pas la construction d'infrastructures ou l'avancée technologique qui assurent le développement mais plutôt la conversion à l'Évangile, la qualité des relations humaines, la bonne interaction entre les hommes qui sont les véritables moteurs de développement. La communauté chrétienne ivoirienne a un rôle à jouer dans le projet de développement. Pour cela, il convient que les chrétiens y jouent un rôle primordial. Ils doivent à partir de leurs connaissances du Christ et de leur foi, donner une impulsion qui conduise à la conversion et réponde à la solidarité entre les hommes. Cette solidarité basée sur l'imitation du Christ doit s'inscrire dans le don de soi et dans la participation de tous. Ce qui implique que les clivages entre les communautés ethniques et sociales doivent disparaître au profit de la communion fraternelle.

La communion fraternelle n'est possible que si la réconciliation figure en bonne place. Mais il faut reconnaître que la réconciliation est un processus et non un état³³⁷. Les ivoiriens et les allogènes, après les crises

³³⁶ Cf. F. A. YEDO, *Vivre sa foi et son baptême dans l'Église d'Afrique aujourd'hui* (Abidjan 2012).

³³⁷ Cf. SCEAM, « L'Église-Famille de Dieu: lieu de sacrement de réconciliation, de pardon et de paix en Afrique. « Christ notre paix » (Eph 2,14) »: *La Documentation catholique* 2262 (2002)

successives, sont appelés à revivre ensemble dans une cohabitation pacifique. L'Église, à travers le Plan stratégique, s'engage à apporter sa pierre à l'édification d'une communauté fraternelle. Il est vrai que les discours des politiques sont très souvent intéressés et ne reflète pas toujours la réalité. Ces hommes politiques ne sont pas souvent dignes de confiance. C'est pourquoi l'Église doit faire preuve d'initiatives pour donner un nouvel élan à la réconciliation et à la communion entre les peuples et les communautés qui sont en Côte d'Ivoire³³⁸.

Ainsi, il est important que le peuple ivoirien en général et les chrétiens de Côte d'Ivoire en particulier accueillent avec générosité la vocation au développement qui consiste essentiellement à créer les conditions sociales pour que chaque homme puisse vivre la charité. Les chrétiens doivent vivre ce don de soi pour aider les non-croyants à adhérer effectivement à la croissance. L'exemple des premiers aidera sans aucun doute les autres. Ceci nous amène à conclure que ce processus dépend de l'enracinement de la foi en Côte d'Ivoire. Il s'agit de mettre l'accent sur l'évangélisation dans toutes les contrées du pays avec leurs diversités, leurs particularités et leurs complexités³³⁹. De bons plans pastoraux doivent retenir l'attention de la conférence épiscopale pour que la communion et

76: « La réconciliation ne constitue pas un état mais un processus dynamique, un difficile travail de construction à parfaire quotidiennement, un but à atteindre, une mise en route pour rétablir, dans la persévérance, l'amitié, les liens fraternels, la confiance et la communion rompus ».

³³⁸ Cf. M. C. AZEVEDO, *Communautés ecclésiales de base: l'enjeu d'une nouvelle manière d'être Église* (Paris 1986).

³³⁹ Cf. B. S. SARR, *Théologie du développement et inculturation. Questions de fondements* (Paris 2011) 45-46.

l'autonomie qui sont les axes centraux du Plan stratégique connaissent un succès certain. Parler d'évangélisation, c'est engager toutes les structures de l'Église à emprunter avec détermination la voie de l'annonce de la Bonne Nouvelle à toutes les populations. Il faut reconnaître que dans le cas de la Côte d'Ivoire, beaucoup a déjà été fait. La Parole de Dieu a fait l'objet de traduction dans les langues locales du pays pour qu'elle soit comprise par les différentes ethnies du pays. Aussi les catéchistes reçoivent de façon régulière des formations sur la Parole de Dieu. Ils sont aidés par les pasteurs dans l'amélioration et la mise à jour des moyens et des outils de l'évangélisation. Le travail de l'évangélisation est immense car, jusqu'à ce jour, il y a encore des contrées de la Côte d'Ivoire qui n'ont pas encore reçu l'Évangile du Christ. C'est pourquoi, le projet que propose le Plan stratégique vient à point nommé pour faire avancer l'annonce de la Bonne Nouvelle. Il faut dire aussi qu'on ne peut pas séparer l'évangélisation de la vocation au développement humain intégral. C'est dire qu'on ne peut pas annoncer la Parole de Dieu et ignorer l'appel à l'humanisation. L'Évangile s'adresse à l'homme et l'appelle à l'imitation au Christ et à la marche à sa suite. En suivant le Christ, l'homme croît nécessairement. Cette croissance intervient dans toutes les dimensions de sa personne et le conduit sur le chemin du don de sa personne dans la charité. Il se voit solidaire des autres hommes et ne conçoit pas sa vie sans ses semblables. Son bonheur est lié à celui des autres. C'est un bonheur qui englobe toute la communauté humaine et ne se limite pas à un territoire. L'enracinement de la foi est alors primordial pour comprendre la dimension solidaire du développement. Pour cela, l'Église doit continuer son œuvre d'évangélisation. Elle doit proposer le Christ à tous les hommes. Les pasteurs et les catéchistes doivent poursuivre

les missions d'évangélisation parce qu'au cours de l'histoire de l'humanité, les religions en général et la foi catholique en particulier ont été des facteurs réels de développement, de civilisation et de préservation de valeurs³⁴⁰. Il est quasi impossible de nier la contribution de l'Église au développement au sein des sociétés humaines. Elle est porteuse de valeurs. La foi chrétienne est un bien pour la société. Elle est un grand bien pour les populations africaines et est un facteur certain de développement. La Côte d'Ivoire doit s'inscrire dans cette dynamique de foi pour enclencher véritablement un développement qui soit profitable à tous. Pour cela, il faut que l'Église ivoirienne soit prophétique c'est-à-dire qu'en assumant son bilan d'évangélisation, elle soit capable de se projeter dans l'avenir pour une transformation du pays³⁴¹. Le développement qu'elle propose, embarque tous les hommes et les femmes. Il ne s'enferme pas sur des projets égoïstes mais s'emploie à offrir à chacun, les outils pour construire sa croissance et celle des autres hommes. Il est alors important de mettre tout en œuvre pour que l'annonce de la Bonne Nouvelle en Côte d'Ivoire connaisse une ascension au fil des années.

Aussi, il faut souligner que l'annonce de la Parole de Dieu doit être profonde pour la conversion authentique du peuple. Il ne s'agit pas d'une adhésion superficielle à la foi mais plutôt d'une foi enracinée dans le Christ. Cela implique une bonne formation des prêtres et des catéchistes pour qu'ils

³⁴⁰ Cf. F. A. HAYEK, *La présomption fatale* (Paris 2019) 203-210.

³⁴¹ Cf. P. N. NIAVA, « Une relecture du contenu des principaux documents du synode »: *RUCAO* 33 (2010) 30: « Pour les pères synodaux, une Église prophétique est une Église qui annonce une espérance réaliste, qui porte sur les peuples d'Afrique un regard positif et qui espère qu'ils peuvent non seulement se convertir mais qu'ils peuvent transformer leur pays ».

puissent proposer la foi authentique et vraie. C'est un travail de longue haleine qui demande persévérance, patience et proximité des agents pastoraux avec les populations. Ils doivent accompagner les chrétiens dans leur marche à la suite du Christ pour qu'ils puissent mieux connaître le Christ afin de mieux s'identifier à lui. Il est alors urgent d'inculturer la foi chrétienne en annonçant le Christ dans un langage qui soit compréhensible et accessible à tous. Les prêtres et autres agents pastoraux se doivent d'approfondir le matériel de catéchèse pour une meilleure compréhension de la foi chrétienne.

L'Église doit continuer son labeur en question d'éducation et de santé. Depuis l'implantation de la foi chrétienne catholique en Côte d'Ivoire, les prêtres et les religieux ont toujours joué une part importante dans l'annonce de l'Évangile par des œuvres de développement comme l'éducation et la santé³⁴². Dans ce sens, des écoles et des centres de santé ont été ouverts pour venir en aide aux pauvres. Elle a toujours joué le rôle de l'État ou du gouvernement sur la question de l'éducation et de la santé dans les lieux où ces derniers étaient absents. Ce service de l'Église a permis la scolarisation de plusieurs enfants et l'alphabétisation de personnes adultes. C'est une action que l'Église continue de mener dans les villages et les contrées oubliés malheureusement par les services publics. Cette tâche a toujours été au programme aussi bien des missionnaires que de l'Église d'aujourd'hui en Côte d'Ivoire.

Cependant il faut souligner que ce projet peut être confronté à certaines difficultés comme la prolifération des sectes et la pauvreté de plus

³⁴² Cf. CECCI, *Plan stratégique*, 22.

en plus grandissante. Les sectes pullulent par le fait de la pauvreté. Les pauvres cherchent des moyens de sortir de leur situation. Malheureusement, les gens profitent de leurs situations pour leur faire miroiter des choses qui peuvent retenir leur attention. La pauvreté gagne du terrain parce que le chômage prend de l'ampleur. Il y a une démission des responsables politiques qui ne recherchent le pouvoir que pour leurs intérêts égoïstes. Une fois au pouvoir, ils mettent de côté toutes les promesses faites au peuple pour réaliser leurs projets personnels. Cette situation est un frein véritable au développement. Les conditions sociales c'est-à-dire la justice, la recherche du bien commun ne sont pas toujours réunis pour que le développement puissent se réaliser.

À travers le Plan stratégique, les évêques et archevêques de Côte d'Ivoire ont manifesté leur volonté de voir le peuple ivoirien s'engager dans le développement intégral. Les conditions, pour que le bien commun se réalise, ne s'annoncent pas faciles parce que la paix est précaire et la cohabitation difficile à cause des différentes crises sociales qui ont grandement affecté le tissu social. C'est dire que le travail est énorme. L'éducation bat de l'aile et les droits de l'homme sont constamment violés. C'est pourquoi la contribution chrétienne se fait urgente³⁴³. Pour cela, comme nous l'avons dit, il est important que le développement jaillisse de communautés chrétiennes qui ont une bonne connaissance du bien commun et qui sont guidées par le don de soi pour que le progrès, la croissance soient authentiques. Le développement peut s'amorcer à partir des communautés ecclésiales de base (CEB) parce qu'elles sont fondées sur les familles chrétiennes.

³⁴³ Cf. J.-M. GOA, *La spiritualité incarnée. Vers une foi réaliste* (Abidjan 2008) 6.

8.4. Les communautés ecclésiales de base (CEB), lieu de communion pour le développement humain

Comment pouvons-nous assurer un développement en Côte d'Ivoire? Les évêques et archevêques de Côte d'Ivoire, tout en épousant entièrement les recommandations des synodes sur l'Afrique proposent la communion et l'autonomie financière.

De notre point de vue, nous pensons que cela ne peut se réaliser que si nous trouvons des moyens pour que la charité soit vécue parce que de tous les éléments fondamentaux du développement, l'amour en est le centre. Cet amour prend origine et se déploie en Dieu. Dans notre étude nous avons pu nous rendre compte que le développement demande nécessairement une communion avec Dieu et entre les hommes. Nous proposons alors la promotion des CEB parce qu'elles regroupent en leur sein, les familles chrétiennes. On ne peut pas parler de développement sans parler des familles qui sont des entités adéquates pour l'apprentissage et la maturité de la charité. Ce sont des lieux propices pour que se déploie l'amour. Les familles chrétiennes deviennent alors des endroits d'initiation de la foi et de la charité qui sont les pièces maîtresses du développement humain.

Mais pour mieux comprendre les CEB que proposent les synodes *Ecclesia in Africa* et *Africae munus*, il faut s'en tenir exclusivement à ce que disent les deux synodes. Ce sont des CEB qui auront pour objectif d'approfondir la Parole de Dieu à travers l'inculturation et de vivre la fraternité. Il ne s'agit pas de faire la promotion d'une quelconque théologie différente de ce que dit l'Église ou de transformer ces assemblées en des espaces de promotions et de revendications sociales. Il s'agit tout simplement de vivre et de promouvoir la vie d'Église en mettant l'Évangile

au centre des réunions. Il faut pour cela se débarrasser principalement des conceptions ou du vécu des CEB que nous connaissons des autres continents et des autres pays. Ainsi, cette attitude nous permettra de mieux nous imprégner des objectifs fixés par les Pères synodaux.

Les communautés ecclésiales de base sont fondamentalement inspirées par la vie des premières communautés chrétiennes qui se rassemblaient pour partager la Parole de Dieu et vivre la fraternité dans la foi en Jésus Christ mort et ressuscité.

Et ils [les baptisés] étaient assidus à l'enseignement des apôtres et aux réunions communes, à la fraction du pain et aux prières [...]. Tous ceux qui croyaient vivaient ensemble, et ils avaient tout en commun; ils vendaient leurs terres et leurs biens, et ils en partageaient (le produit) entre tous, selon les besoins de chacun. Chaque jour, d'un même cœur, assidus au temple, et rompant le pain à la maison, ils prenaient leur nourriture avec joie et simplicité de cœur, louant Dieu et ayant la faveur de tout le peuple³⁴⁴.

Ce paragraphe de saint Luc l'évangéliste dans les Actes des Apôtres, rend compte du fonctionnement des premières communautés chrétiennes. Une insistance particulière est faite sur ces premières communautés parce qu'elles expriment au mieux ce qu'est l'Église-Famille de Dieu. C'est une famille où les membres écoutent la Parole de Dieu pour la mettre en pratique, mettent en commun leurs biens, accordent une attention particulière aux pauvres et aux nécessiteux et mettent le Christ au cœur de leur vie. L'eucharistie est au centre de leur communion et de leur

³⁴⁴ Ac 2,42-47.

fraternité³⁴⁵. Cela demande une implication et un engagement de tous les membres pour que la communion fraternelle demeure vivante. C'est d'ailleurs le fondement de cette conception de l'Église comme famille. Cette conception de l'Église Famille de Dieu manifeste profondément le désir de vivre la fraternité entre les hommes et les femmes de la terre. En développant l'Église Famille de Dieu, *Ecclesia in Africa* parle de la réconciliation, la communion, la solidarité et le partage³⁴⁶. Ce sont des valeurs qui correspondent à la culture africaine dans sa conception de la famille. L'annonce de l'Évangile doit se référer à cette source pour une meilleure transmission de la foi en Jésus-Christ. La culture africaine répond favorablement à ces valeurs de la famille et de la fraternité. Ce qui conduit à trouver les moyens pour que l'Église promeuve ces valeurs tant chères et importantes au peuple africain. C'est la recherche de ce climat de paix, de concorde et de solidarité qui doit guider l'action des africains.

En effet, cet esprit de l'Église Famille de Dieu a pour objectif de rapprocher les chrétiens pour qu'ils puissent vivre la fraternité. La vie chrétienne ne se vit pas en autarcie. Elle se déploie et s'épanouit en communauté. C'est pour cela que l'Église, suivant l'exemple du Christ qui a prié pour l'unité des disciples³⁴⁷, s'emploie à consolider les communautés chrétiennes pour un meilleur vécu de l'Évangile. Ainsi, fort de la culture qui promeut la solidarité et la fraternité, il s'avère utile de créer ces petites

³⁴⁵ Cf. SCEAM, *L'Église-Famille de Dieu: Instrumentum laboris et lettre pastorale* (Accra 1998) 52.

³⁴⁶ Cf. JEAN PAUL II, EA 63.

³⁴⁷ Cf. Jn 17,21: « Que tous soient un, comme toi, Père, tu es en moi, et moi en toi. Qu'ils soient un en nous, eux aussi, pour que le monde croie que tu m'as envoyé ».

entités qui permettent de vivre pleinement le message évangélique. Ce désir profond de l'Église universelle s'est exprimé au sein des paroisses par la création des Communautés ecclésiales vivantes (CEV) ou des Communautés ecclésiales et base (CEB).

Elles [Communautés ecclésiales vivantes] devront être d'abord les lieux de leur propre évangélisation, pour porter ensuite la Bonne Nouvelle aux autres; elles devront donc être des lieux de prière et d'écoute de la Parole de Dieu, de responsabilisation des membres eux-mêmes, d'apprentissage de la vie en Église, de réflexion sur les divers problèmes humains à la lumière de l'Évangile. Et surtout on s'y efforcera de vivre l'amour universel du Christ, qui surpasse les barrières des solidarités naturelles des clans, des tribus ou d'autres groupes d'intérêt³⁴⁸.

Les CEB ont en Afrique, la mission concrète d'approfondir la foi. En d'autres termes, elles ont la responsabilité de leur propre évangélisation parce que c'est un lieu d'écoute et de méditation de la Parole de Dieu. Les CEB sont de petites communautés où l'Évangile est vécu afin de le proposer aux autres hommes par la suite. C'est un espace qui permet de vivre en Église et d'approfondir la foi. Ces rencontres sont des séances de prières et de partages. Elles n'excluent pas la confrontation de l'Évangile avec la vie concrète des membres. Les CEB créent un espace pour connaître l'Église et apprendre à vivre en chrétien. C'est un espace qui permet de côtoyer de près les disciples du Christ. Elles s'ouvrent aussi sur des actions d'ordre social qui tiennent compte des besoins de la communauté entière.

³⁴⁸ JEAN PAUL II, EA 89.

L'Évangile est un guide qui soutient l'action de l'homme et l'éclaire sur le chemin de la conversion. C'est une action qui commence dans la charité et conduit à la glorification dans le Christ³⁴⁹. C'est généralement des réunions de quartiers qui rassemblent quelques familles sans distinction d'ethnie, de profession, de classe sociale, d'appartenance politique. Elles sont le reflet de l'Église dans sa diversité. Au menu de ces rencontres, il y a l'expérience de l'amour fraternel qui se déploie en se basant sur l'Évangile.

Ainsi, pour mieux comprendre ce que sont les communautés ecclésiales de base, nous parlerons des CEB comme cadres idoines de développement en Côte d'Ivoire et comme moyen de communion.

8.4.1. Les Communautés de base, cadres idoines de développement humain en Côte d'Ivoire

En ce qui concerne les Églises africaines, c'est la hiérarchie qui a proposé la création des communautés de bases aux paroisses pour africaniser la foi c'est-à-dire continuer l'inculturation, approfondir la foi des catholiques, susciter de nouvelles conversions et vivre la fraternité évangélique entre les membres³⁵⁰. Les CEB sont considérées comme des moteurs de l'évangélisation dans la plupart des diocèses. Elles ont été et demeurent des moyens de conversions dans les différentes contrées de la Côte d'Ivoire. Ce sont les conférences épiscopales qui, à la suite des synodes *Ecclesia in Africa* et *Africae munus*, ont entrepris ces chantiers d'installer et d'encourager la création des CEB. Mais la vocation principale

³⁴⁹ Cf. PÉREZ-SOBA, *Vivir en Cristo*, 259.

³⁵⁰ Cf. F. BOILLOT, « Les communautés chrétiennes de base au Burkina Faso », dans: <http://www.politique-africaine.com/numeros/pdf/039176.pdf> (9 janvier 2020).

est l'approfondissement de la foi et l'inculturation. Les CEB sont des lieux de formation et d'éducation à la foi. Chaque membre doit être acteur dans l'animation et la croissance de la CEB en mettant ses charismes et ses compétences au service de tous. Les aspects positifs de la culture traditionnelle africaine en ce qui concerne la famille doivent influencer les CEB. En effet, la dignité, le respect, le sens de l'honneur, la solidarité, l'union, l'hospitalité sont des valeurs de la culture africaine qui peuvent édifier les communautés³⁵¹. Comment rendre accessible et compréhensif la Parole de Dieu à travers la culture africaine?

En effet, les différentes cultures ivoiriennes se sont attelées à comprendre l'essentiel de la foi en la débarrassant de ces artifices culturels étrangers. C'est un travail qui a permis un meilleur approfondissement de la foi pour sortir les chrétiens du superficiel et du relatif. L'inculturation a énormément travaillé dans ce sens. Les CEB sont des cadres qui obéissent à la lecture de la Parole de Dieu, à la méditation, à la formation et au partage pour que le chrétien se laisse éclairer par l'Esprit de Dieu et connaisse mieux le Christ. Aussi, les synodes ont conseillé une bonne formation au sujet de la DSE. Mais il faut dire que ce thème de la promotion humaine, du développement humain n'ont pas été toujours mis en exergue, la préoccupation étant l'inculturation de la foi. Ceci dit, il faut une insistance sur la Doctrine sociale de l'Église surtout sur le développement humain qui est un moyen certain pour imiter de façon adéquate le Christ. Les populations ont besoin de cette impulsion pour rendre meilleur leur vie et pouvoir profiter du développement que propose l'Église.

³⁵¹ Cf. J. N. KONDE, *Les communautés ecclésiales de base et les valeurs africaines traditionnelles* (Kinshasa 1995).

Dans la même veine, il faut souligner que ces rencontres en CEB sont des moments de partages entre les chrétiens vivant sur un même territoire. Le cas de la Côte d'Ivoire est impressionnant parce qu'elle jouit d'une diversité remarquable au niveau des cultures et des individus. C'est dans cette configuration particulière qu'il est primordial de créer les conditions pour une communion vraie entre les membres des CEB³⁵². La paroisse regorge de personnes de différentes conditions de vie. Chacun jouit de sa vie chrétienne selon sa vocation et ses charismes. Toutes ces différences ne sont pas un frein ou un handicap dans la croissance de la vie paroissiale. Dans un cercle plus restreint comme dans les CEB, les chrétiens mettent à la disposition de la communauté leurs charismes. Ainsi dans les CEB, ils sont capables de partager leurs joies et peines, de fortifier leurs relations, en somme, de former une véritable famille. C'est le lieu de travailler pour que la localité puisse se doter de ressources humaines et matérielles. Les CEB sont de petites cellules qui sont adéquates pour un meilleur cheminement à la suite du Christ. La solidarité et l'amour fraternel sont au menu de la vie de ces communautés. Quand surgissent quelquefois des dissensions ou des difficultés, les membres ont en leur sein des cadres de règlement des conflits. C'est une vraie vie de famille avec tout ce que cela comporte d'ingrédients en faveur de l'union entre les membres. Ces communautés ne sont pas en général très amples. Ce sont des territoires

³⁵² Cf. JEAN PAUL II, CL 20: « La communion ecclésiale se présente, pour être plus précis, comme une communion «organique», analogue à celle d'un corps vivant et agissant: elle se caractérise, en effet, par la présence simultanée de la diversité et de la complémentarité des vocations et conditions de vie, des ministères, des charismes et des responsabilités. Grâce à cette diversité et complémentarité, chacun des fidèles laïcs se trouve en relation avec le corps tout entier et, au corps, il apporte sa propre contribution ».

relativement raisonnables où peut admirablement se déployer la vie en communauté. Elles sont aussi des points de connexion avec la paroisse. Les agents pastoraux comme les prêtres et les religieux se rendent disponibles pour accompagner aussi ces groupes par leurs enseignements et leurs aides. Ils ont la responsabilité de suivre les communautés pour qu'elles acquièrent une bonne formation religieuse et qu'elles puissent vivre leur foi chrétienne. Dans cette dynamique, le chrétien appartient à sa communauté de base et est appelé à contribuer à son rayonnement. Dans les paroisses, les activités sont organisées et exécutées par les CEB. Elles jouent un rôle très important dans le fonctionnement des paroisses. Ce sont en fait les CEB qui assurent le fonctionnement des différentes entités de la communauté paroissiale. Elles pourvoient aux besoins humains, matériels et financiers des paroisses. En fait, ce sont les CEB qui font les paroisses. La proximité qui existe entre les personnes permet de détecter les compétences et les problèmes des personnes pour un meilleur fonctionnement de la paroisse³⁵³.

Les CEB ne sont pas seulement un démembrement de la paroisse. Elles ne se limitent pas non plus uniquement à la prière. Elles sont des communautés qui se soucient du développement de la localité où elles se trouvent. Elles maintiennent un contact avec tous les habitants et les responsables des communautés religieuses comme les musulmans, les protestants, les religions traditionnelles³⁵⁴. Elles s'emploient à avoir de bons rapports aussi avec les autorités civiles et administratives. Les CEB sont des communautés qui prient et qui agissent pour le bien de la communauté

³⁵³ Cf. F. A. YEDO, *La paroisse, une vie de foi, de charité et de gestion* (Abidjan 2010).

³⁵⁴ Cf. F. A. YEDO, *Stratégie d'évangélisation. Notes sur le dialogue* (Abidjan 2010).

entière et des habitants. Elles s'impliquent dans la vie de la société humaine pour contribuer efficacement au développement humain intégral et solidaire³⁵⁵.

Aussi il convient de dire qu'il existe des associations qui endossent le nom de CCB (Communauté catholique de base) mais qui renferment en leur sein, des personnes de professions identiques. On peut rencontrer ainsi des CCB de médecins, d'avocats etc. Ce sont des fraternités qui partagent la foi chrétienne et qui entendent renforcer leurs liens pour une entraide mutuelle et pour créer un cadre pour une lutte commune.

Les CEB continuent jusqu'à ce jour de donner une impulsion à l'Église locale. Mais comment se présentent-elles?

8.4.2. Les communautés ecclésiales de base, communautés de prière, de partage et de réconciliation pour la communion

Les CEB sont des cadres favorables pour vivre la communion fraternelle. Elles contribuent énormément à la maturité de la foi. C'est un cadre qui permet à chaque membre de développer sa foi à travers la lecture et la méditation de la Parole de Dieu. C'est une pratique de la *lectio divina*³⁵⁶

³⁵⁵ A. DUTEIL, « Rencontre de formation sur les CEB (Communautés Ecclésiales de Base) », dans: <http://armel.duteil.free.fr/pdf/cebccb.pdf> (10 janvier 2020).

³⁵⁶ Cf. BENOÎT XVI, VD 87: « Elle [la *lectio divina*] s'ouvre par la lecture (*lectio*) du texte qui provoque une question portant sur la connaissance authentique de son contenu: que dit en soi le texte biblique? Sans cette étape, le texte risquerait de devenir seulement un prétexte pour ne jamais sortir de nos pensées. S'en suit la méditation (*meditatio*) qui pose la question suivante: que nous dit le texte biblique? Ici, chacun personnellement, mais aussi en tant que réalité

qui est préconisée. C'est un véritable temps de prière qui permet aux participants d'avoir un contact direct avec la Parole de Dieu et de la confronter à leurs vies pour permettre à chacun de connaître le Christ afin de le suivre. Cette *lectio divina* comprend la lecture de la Parole de Dieu, la méditation, la prière et la contemplation. Il est impossible d'imiter le Christ ou de marcher à sa suite si le chrétien ne se laisse pas guider par la Parole de Dieu. L'Évangile permet de mieux connaître le Christ. Ainsi, l'une des tâches fondamentales des CEB est l'écoute et le partage de la Parole de Dieu et la louange. Cette Parole de Dieu vivifie, nourrit, rassemble et guide le chrétien. Elle est la source de son action. Les CEB s'emploie à approfondir la Parole de Dieu. C'est un moment de partage de la Parole écouté et méditée. Cette parole est toujours confrontée à la vie quotidienne de ses membres. Elle est dynamique et aide chaque membre à la vivre de façon concrète.

Ce sont les CEB qui organisent les prières. Les membres vivent la communion fraternelle par leur présence aux côtés de ceux qui ont besoin d'assistance et d'affection. Ainsi ils rendent visite aux malades, assistent aux veillées funèbres, interviennent dans la célébration des baptêmes et des mariages. Ils organisent aussi des prières à l'occasion des événements

communautaire, doit se laisser toucher et remettre en question, car il ne s'agit pas de considérer des paroles prononcées dans le passé mais dans le présent. L'on arrive ainsi à la prière (*oratio*) qui suppose cette autre demande: que disons-nous au Seigneur en réponse à sa parole? La prière comme requête, intercession, action de grâce et louange, est la première manière par laquelle la Parole nous transforme. Enfin, la *lectio divina* se termine par la contemplation (*contemplatio*), au cours de laquelle nous adoptons, comme don de Dieu, le même regard que Lui pour juger la réalité, et nous nous demandons: quelle conversion de l'esprit, du cœur et de la vie le Seigneur nous demande-t-il? ».

importants de la vie des villages comme le début et la fin des travaux champêtres, la bénédiction des nouvelles maisons, des lieux de travail³⁵⁷. Les activités doivent bénéficier de la bénédiction de Dieu quand on sait que l'Afrique baigne dans la croyance aux forces maléfiques et occultes. Ces sacramentaux sont des moyens qui permettent aux chrétiens africains de bannir la peur et de vivre la foi en Jésus-Christ mort et ressuscité. Il est alors important que la présence de Jésus-Christ soit manifestée dans les moments essentiels et ordinaires de la vie de l'Africain.

Aussi, l'eucharistie est l'expression de la vie de communion avec le Christ et avec les autres membres de la communauté. C'est l'occasion de fortifier l'union entre les membres des CEB. Cette union célébrée dans l'eucharistie s'étend et se concrétise dans les relations humaines. Mais il faut dire qu'il ne s'agit pas de vivre une relation uniquement entre membres de la CEB. Cette relation s'étend aux autres CEB, aux autres membres de la paroisse et même aux autres personnes qui ne partagent pas la même foi. C'est une fraternité qui ne fait pas de différence entre les hommes. Le chrétien est appelé à s'ouvrir aux hommes pour partager avec eux la communion fraternelle. L'eucharistie est un moyen de bannir toutes les barrières ethniques, culturelles et claniques pour une fraternité vraie³⁵⁸. Le

³⁵⁷ Cf. R. HOUNGBEDJI, « L'Église Famille de Dieu: une réponse aux défis des communautés ecclésiales d'Afrique »: *Église d'Afrique* 6 (2003) 15-24.

³⁵⁸ Cf. CERA0, *L'Église-Famille de Dieu: sacrement de salut et lieu de la nouvelle fraternité pour les sociétés africaines* (Abidjan 2007) 54: « Cette foi en la puissance de Dieu qui s'actualise dans l'Eucharistie nous amène à croire aux conversions de mentalité africaine à l'idéal du service qui prône l'ecclésiologie de l'Église-Famille de Dieu avec sa spiritualité de la kénose, du dessaisissement de soi. Aussi pensons-nous encore que malgré la réalité de ses

repas de l'eucharistie est l'expression de la confiance entre les membres. C'est dans cette culture de partage que se manifeste chaque jour la communion fraternelle. C'est une volonté de toute la CEB de manifester la solidarité à tous les nécessiteux. Pour cela, il faut mieux organiser les œuvres de charité pour que ceux qui ont besoin d'assistance et d'aide puissent en bénéficier véritablement. Les CEB sont des organes efficaces à cette tâche parce qu'elles connaissent les nécessiteux de leurs communautés. L'Église paroissiale ou diocésaine se réfère à ces structures pour l'efficacité de leurs actions caritatives. Les CEB sont proches des personnes et sont des canaux efficaces pour la charité. Evidemment, l'action caritative ne se limite pas seulement aux partages de biens. Elle consiste à la défense des pauvres pour que justice leur soit faite et que leurs droits soient respectés. Dans ce domaine, il faut recruter des personnes expertes dans les différents domaines pour assurer aux pauvres la dignité dont ils doivent jouir.

8.4.3. Le développement humain à partir des familles et des communautés ecclésiales de base en Côte d'Ivoire

Comme nous l'avons dit plus haut dans notre travail, la famille se présente comme la cellule première de la société. Elle a la responsabilité d'héberger en son sein tous ceux qui seront les acteurs dans la construction des nations³⁵⁹. La famille est le socle et le principe de la société. Dans les

mauvaises réalisations humaines, la famille est capable par la transfiguration eucharistique d'épouser l'esprit de l'Église comme communion fraternelle et famille réconciliée, espace du service fraternel ».

³⁵⁹ Cf. CONCILE VATICAN II, GS 47.

déclarations des Evêques de Côte d'Ivoire, ils ont insisté sur les dangers encourus par les familles ivoiriennes et sur la réaffirmation de la vocation et de la mission de la famille.

Déjà en 1995, face aux mutations qui ont commencé à transformer l'ossature du pays, la CECCI a attiré l'attention des parents sur la consolidation des liens familiaux dans le sens de la conservation des valeurs morales traditionnelles comme la solidarité de la communauté entière dans l'éducation des enfants. Il est primordial de favoriser les relations interpersonnelles. La famille a alors pour « mission de garder, de révéler et de communiquer l'amour »³⁶⁰. C'est une communauté de vie et d'amour. C'est un paramètre très important dans la construction des relations humaines. L'amour nous permet de ressembler à Dieu notre Créateur. Nous avons été créés pour communiquer l'amour à nos semblables et le vivre. Malheureusement, l'individualisme est en train de prendre le dessus³⁶¹. Aussi les nouvelles charges professionnelles des parents ne leur permettent pas toujours de remplir adéquatement leurs responsabilités dans l'éducation des enfants. C'est un danger qui fragilise naturellement la famille et la société. C'est dire que la recherche du bien matériel nécessaire pour le maintien de la famille occasionne quelquefois la déstructuration de la

³⁶⁰ JEAN PAUL II, FC 17.

³⁶¹ Cf. FRANÇOIS, EG 67: « L'individualisme post-moderne et mondialisé favorise un style de vie qui affaiblit le développement et la stabilité des liens entre les personnes, et qui dénature les liens familiaux. L'action pastorale doit montrer encore mieux que la relation avec notre Père exige et encourage une communion qui guérit, promeut et renforce les liens interpersonnels ».

communauté conjugale³⁶². Il faut alors que les États se penchent sur des politiques qui favorisent la vie familiale face aux nouveaux défis afin de préserver la communauté de vie et d'amour.

Ainsi la CECCI parle des dangers de déstructuration de la famille, de l'individualisme, la perte de la valeur traditionnelle de la solidarité dans l'éducation des enfants. Elle invite les différentes familles à développer les valeurs qui contribuent à la consolidation de la société.

Dans sa déclaration du 29 janvier 2014, la CECCI s'est prononcé sur la position de l'Église catholique à propos du mariage et de la famille afin de mieux orienter la vie des fidèles chrétiens et des hommes de bonne volonté. Elle réaffirme la vocation et la mission de la famille. L'union des époux est d'institution divine et ne doit pas, de ce fait, souffrir des contradictions de l'homme³⁶³. La communauté de vie et d'amour n'est pas une institution humaine parce que son origine est divine et donc voulue par le Créateur. L'homme ne peut pas alors disposer d'elle comme il le veut en lui imposant ses caprices. L'union d'un homme et d'une femme dans les liens sacrés du mariage a pour finalité la procréation et le bien des époux. Elle permet de cultiver des valeurs qui contribuent à la croissance de la

³⁶² Cf. CECCI, « Déclaration de l'épiscopat ivoirien sur la criminalité et la peine de mort (Abidjan 25-06-1995) », dans: <http://www.eglisecatholique-ci.org> (12 août 2015).

³⁶³ Cf. CONCILE VATICAN II, GS 48: « Dieu lui-même est l'auteur du mariage qui possède en propre des valeurs et des fins diverses; tout cela est d'une extrême importance pour la continuité du genre humain, pour le progrès personnel et le sort éternel de chacun des membres de la famille, pour la dignité, la stabilité, la paix et la prospérité de la famille et de la société humaine tout entière ».

société. La stabilité de la famille participe énormément au développement de chaque membre. Elle contribue à l'engagement de chacun pour la construction de la société. Cela favorise aussi la croissance de l'homme dans un environnement qui milite grandement en faveur d'une attention particulière sur sa personne. L'homme se présente comme une fin dans son rapport avec les autres membres de la société. Il ne doit jamais être considéré comme un moyen. L'homme précède aussi bien la société que l'État.

La famille est un facteur de développement. Elle est une pièce maîtresse de la société. C'est pourquoi il convient de veiller à ce que la famille évolue dans des conditions qui lui permettent d'apprendre la solidarité et les responsabilités sociales à venir³⁶⁴. La société se doit alors de contribuer au bon fonctionnement des familles pour bénéficier de personnes capables de mener à bien les défis actuels.

Ainsi, la famille se présente comme une pièce essentielle du développement parce qu'elle est le premier cadre où se cultivent les éléments essentiels à la croissance personnelle et communautaire. Dans le souci de promouvoir le bien-fondé de l'« Église domestique » et sa mission de vivre de façon concrète la communion familiale et celle avec le Christ, l'Église d'Afrique s'est attelée à soutenir les CEB qui peuvent aider de façon significative au développement humain à travers les familles. Les CEB sont une rencontre entre familles vivant sur un territoire donné. C'est le rapprochement de l'Église vis-à-vis des familles.

³⁶⁴ Cf. CEC 2224.

Ainsi, les CEB sont des cadres pour la réalisation des familles. C'est une manière d'être Église pour un vécu plus concret de l'Évangile. Nous pouvons alors affirmer avec certitude qu'elles sont des cellules capables de promouvoir le développement humain à travers le vécu quotidien de la Parole de Dieu. C'est dire en fait que les CEB sont une chance aussi bien pour les paroisses que les diocèses³⁶⁵.

En effet, les CEB présentent deux principaux avantages qui sont la proximité et une spiritualité de laïcs.

En effet, parler de la proximité, c'est faire référence à la chaleur humaine qui est une dimension importante dans les relations africaines. Cette proximité qui se crée entre les membres des CEB est un avantage qui favorise énormément la communion. Nous avons dit aussi que la communion est un élément important pour le développement humain parce qu'il crée la fraternité et la solidarité. Avec ces qualités l'homme est capable d'apprécier ses charismes et ceux des autres pour une interaction avec ses semblables. Cela permet de créer des conditions idoines pour qu'à partir de ces petites cellules que sont les CEB, commencent le développement qui demande la collaboration de tous dans la charité.

Le deuxième volet concerne la spiritualité des laïcs. Il faut savoir, comme nous l'avons dit précédemment que le développement ne peut être intégral et solidaire que s'il a pour fondement la foi chrétienne. Ainsi, les fidèles laïcs sont appelés à une conversion véritable et à un entretien de leur foi. Avec la grandeur et la superficie des paroisses, il est quasiment

³⁶⁵ Cf. L. BRUNET, *Les communautés ecclésiales de base* (Paris 2017) 99-111.

impossible pour les prêtres de couvrir tout leur territoire³⁶⁶. L'aide des laïcs s'avère nécessaire pour la pastorale et l'évangélisation. Les laïcs sont alors appelés à une évangélisation de proximité à travers le témoignage de leur vie et la transmission de leur foi. Ils interviennent dans les différentes activités des paroisses et des diocèses. Ils sont appelés à vivre aussi leur spiritualité qui leur permet de mieux connaître le Christ pour mieux le proposer aux autres³⁶⁷. C'est l'appel à la sainteté au milieu du monde. Cette sainteté se déploie dans leurs activités quotidiennes. Les chrétiens sont la lumière du Christ qui brille au sein de la communauté humaine. À travers leur vie, ils sont appelés à manifester l'amour infini de Dieu le Père afin de répondre à leur vocation de chrétien. Ils doivent soigner avec beaucoup d'attention leur vie spirituelle et morale, essentielle pour conduire le monde vers le Royaume des cieux. En s'attelant à cela, les fidèles laïcs pourront se rapprocher de Dieu et de sa Parole pour renforcer leur intimité avec Lui³⁶⁸. Ils doivent pouvoir conjuguer leur foi et leur vie. Les occupations de la vie ne doivent pas étouffer la vie spirituelle. La prière et la Parole de Dieu doivent en être la source. C'est en priant et en se rapprochant de Dieu que le fidèle chrétien parvient à la sainteté de vie.

³⁶⁶ Cf. J. B. CAPPELLARO, *La paroisse communion de communautés* (Kinshasa 1982).

³⁶⁷ Cf. JEAN PAUL II, CL 16-17.

³⁶⁸ Cf. CDSE 546: « La synthèse entre foi et vie requiert un cheminement savamment rythmé par les éléments qui qualifient l'itinéraire chrétien: la référence à la Parole de Dieu; la célébration liturgique du mystère chrétien; la prière personnelle; l'expérience ecclésiale authentique, qu'enrichit le service particulier de formation assuré par de sages guides spirituels; l'exercice des vertus sociales et l'effort soutenu de formation culturelle et professionnelle ».

Le rôle des fidèles laïcs est important. Ils sont des acteurs incontournables pour le développement. Ce sont eux qui à partir de leurs responsabilités aussi bien professionnelles que familiales, peuvent sans aucun doute, conduire dans le quotidien, les hommes et les femmes sur le chemin du développement. La foi est un élément essentiel pour le développement humain. Elle permet à l'homme de connaître le Créateur, d'identifier sa vocation en tant qu'enfant de Dieu, de se laisser conduire par l'Esprit de Dieu et imiter ou marcher à la suite de Celui qui nous aide véritablement à réaliser le développement, le Christ Jésus. La foi répond à des questions existentielles comme notre origine et notre fin. C'est une donnée importante pour connaître notre vocation qui consiste à la communion avec Dieu et avec les hommes. C'est alors grâce à cet enracinement de la foi chrétienne que les fidèles laïcs pourront réaliser avec aisance la vocation au développement adressée à chaque être humain. Ils pourront à partir de leur agir transmettre la foi reçue à ceux qui sont éloignés de l'amour et de la bienveillance de Dieu. Les rencontres des CEB permettront de s'engager dans la voie de l'évangélisation afin d'attirer les hommes au Christ. Pour le réussir les fidèles laïcs se doivent d'approfondir leur spiritualité c'est-à-dire leur relation avec le Seigneur Jésus.

Ainsi, pour la réalisation de cette vocation à la sainteté, les fidèles laïcs sont appelés à participer activement aux rencontres en CEB. Aussi pour éviter des désagréments, il est primordial de former les responsables de CEB pour que la doctrine chrétienne soit enseignée.

8.5. Conclusion

À la lumière du document des évêques et archevêques de Côte d'Ivoire qui s'est intitulé le Plan stratégique pour la communion et l'autonomie de 2019-2023, nous avons pu y déceler la volonté de la

Conférence épiscopale de contribuer de façon significative au retour de la paix et du développement. Ils ont exprimé leurs attentes et les moyens d'y parvenir. Ils ont successivement parlé principalement de la promotion de la vie, de l'éducation et de la formation, de l'autonomie financière et matérielle et de la communion pour un développement authentique. Pour mener à bien ce projet, ils ont constitué une équipe de suivi avec une programmation minutieuse des activités et des objectifs.

Cependant, ce document n'approfondit pas les thèmes abordés. Il ressort clairement que la base qui est constituée par les fidèles laïcs n'a pas été suffisamment consultée pour la production de ce document. Il est un peu superficiel et manque de dynamisme. Les provinces ecclésiastiques sont différentes les unes des autres. Les besoins et les attentes divergent aussi d'une zone à une autre. C'est en cela que nous avons estimé que les CEB ont une partition à jouer pour que la communion et l'autonomie tant recherchées se réalisent. C'est à partir de la base que peut se réaliser ces objectifs définis par les évêques et archevêques de Côte d'Ivoire.

Ainsi, au vu de tout ce qui précède, nous nous rendons compte que les CEB sont essentielles pour la réalisation de la communion et de l'autonomie. Elles sont des cadres efficaces pour la prise en charge entière de l'homme. Il est évident que quand on parle de développement, on ne se réfère pas seulement à la dimension économique et matérielle. Le développement concerne toutes les dimensions de la personne humaine. À cela, il faut ajouter que la charité entre les hommes est un élément essentiel pour que le développement soit intégral et solidaire. Un homme seul se développe difficilement. Il a besoin des autres pour que son développement soit entier et embarque toute sa personne. Le don de soi aux autres est un critère primordial. Le Créateur a doté chaque personne de dons particuliers.

Ces dons ne doivent pas répondre à une gloire personnelle mais ils doivent s'exercer au service des autres hommes. C'est dans la fraternité, la solidarité et la communion que le développement est possible.

L'inculturation, qui est un moyen d'approfondir et de vivre la foi au sein des CEB, se présente comme la réponse idoine pour un développement humain et intégral. Ainsi les CEB ne sont pas des lieux de revendications sociales ou de promotion d'idéologies mais plutôt des cadres pour vivre profondément la foi. Ce sont des espaces de fraternité, de solidarité, pour conduire les hommes à la communion avec Dieu et entre eux. Le projet de Dieu en créant les hommes est de créer une famille qui rassemble tous les êtres humains malgré leurs différences. Ayant doté chacun de dons et de charismes particuliers, ils devront les mettre au service des uns et des autres. Ainsi, ces petites cellules que sont les CEB, sont appelées à rapprocher les hommes et les femmes partageant la même foi pour qu'ensemble, ils soient des exemples qui puissent attirer les non-croyants. Le témoignage de la foi est primordial. Pour la réalisation de l'homme, la foi est capitale. Cette dernière permet à l'homme de connaître la vérité sur son être. En regardant le Christ, il se découvre lui-même. Cette connaissance est un préalable au développement. C'est pour cela qu'on peut dire que le véritable développement ne commence et ne se termine qu'en Jésus-Christ. Alors, ceux qui ont décidé de suivre le Christ ont l'ardent devoir de vivre la fraternité empreinte du don de soi pour que toutes les dimensions de l'homme soient comblées. La solidarité dans l'action est nécessaire pour un développement qui tienne compte de toutes les dimensions de l'homme. La défense des droits et devoirs des personnes doit être un paramètre important dans la recherche d'une croissance qui embarque toute la personne humaine.

En effet, les structures diocésaines qui s'occupent des œuvres sociales et du développement humain ne doivent pas se limiter à la couverture des biens matériels mais elles doivent se charger de défendre les droits et les devoirs des pauvres pour leur permettre d'exister dans la société. Il est vrai que la Caritas s'est quelquefois enfermée dans cette conception simpliste du partage de biens matériels en Côte d'Ivoire alors que la société enregistre un bon nombre de personnes victimes d'abus de tous genres. Il s'agit, par exemple, des abus faits aux femmes comme les viols, les sévices et les personnes victimes d'injustice.

Au terme de notre analyse, il ressort clairement que la foi en Jésus-Christ, le don de soi, la gratuité dans l'action, la communion et une véritable vie de famille sont requis dans le processus de réalisation humaine. Cette réalisation embarque à partir de ces éléments fondamentaux, une multitude de conditions sociales pour l'épanouissement de l'homme africain. Il s'agit de la recherche du bien commun, le respect de la dignité et de l'intégrité de l'homme, la pratique de la charité et de la justice pour la construction d'une véritable famille humaine dans la communion. Aussi, il convient de souligner que le développement est inclusif c'est-à-dire qu'il concerne les deux sexes à savoir l'homme et la femme. Les deux doivent jouir des mêmes opportunités et des mêmes droits et devoirs. Ce détail mérite d'être souligné quand on sait que des localités ou des cultures africaines n'intègrent pas toujours les femmes dans les instances de décisions. L'Afrique a certainement beaucoup à faire dans ce sens mais elle regorge de moyens pour que le développement humain intégral et solidaire soit une préoccupation permanente.

9. Bilan de la réception du Magistère social et propositions pour le développement en Côte d'Ivoire

Nous venons de voir le développement en Afrique en général et en Côte d'Ivoire en particulier. Nous avons pu ainsi encourager le développement par l'évangélisation de la famille et des CEB. C'est le moyen idoine pour nous d'enclencher un développement qui tienne compte de toutes les dimensions de l'homme et qui embarque tout le genre humain. Un développement qui ignore la conception chrétienne de l'homme est voué à l'échec. Il est alors primordial de mieux situer la question pour pouvoir mieux orienter l'action de l'homme.

Dans ce dernier chapitre conclusif, nous nous proposons de faire le point sur la réception du Magistère en Côte d'Ivoire et nous ferons des propositions pour le développement de l'homme ivoirien.

9.1. Le bilan de la réception du Magistère de l'Église en Côte d'Ivoire

Pour notre travail, nous nous sommes basés essentiellement sur le Magistère de l'Église en général avec un accent particulier sur la DSE qui concerne concrètement notre thème.

En ce qui concerne les documents qui nous ont aidés dans notre travail sur la Côte d'Ivoire, nous nous sommes servi de celui du défunt

Conseil Pontifical « Justice et Paix » sur l'Afrique et du Plan stratégique pour la communion et l'autonomie produit par la Conférence épiscopale de Côte d'Ivoire. Ces documents ont été soutenus et enrichis par le Magistère sur l'Afrique avec les deux exhortations apostoliques (*Ecclesia in Africa* et *Africae munus*) et le Magistère sur la DSE. Nous avons pu exploiter le mieux possible ces documents qui ont pu nous éclairer sur le Magistère africain en ce qui concerne le développement humain.

L'Église de Côte d'Ivoire est restée fidèle aux recommandations des différents synodes et s'est employée à les approfondir et à les mettre en pratique. Dans cet élan, elle a créé les CEB pour répondre aux recommandations de *Ecclesia in Africa*. Ce sont des espaces restreints pour l'approfondissement de la foi et la vie d'Église. C'est l'un des premiers chantiers de *Ecclesia in Africa* qui a vu le jour dans les diocèses respectifs de la Côte d'Ivoire. Jusqu'à ce jour, elle continue d'approfondir et d'exploiter les recommandations du Magistère africain. L'Église ivoirienne a cependant fait le constat de sa dépendance vis-à-vis des Églises occidentales et s'est assignée comme tâche de mettre tout en œuvre un plan pastoral pour célébrer son autonomie afin de mieux répondre de façon responsable à ses besoins. Il s'agit d'une dépendance matérielle et financière. Ainsi pour répondre à cette inquiétude, elle s'est employée à donner des recommandations pour engager toute l'Église dans cette dynamique.

L'un des premiers éléments que nous pouvons souligner est la jeunesse de l'Église de Côte d'Ivoire. Elle n'a pas encore acquis une expérience solide mais par contre commence à enregistrer un nombre important de prêtres locaux. Cette nouvelle donne du clergé ivoirien qui croît au fil des années est un atout prometteur pour l'Église. Tous ces pasteurs, forts de leurs formations, pourront apporter leur contribution dans le cadre

de la maturité de la foi. C'est un paramètre qui est important pour l'avancée de la foi chrétienne dans le pays et sur le continent. Les prêtres bien formés sont une richesse pour l'Église. Heureusement depuis quelques années, les différents diocèses avec à leur tête les évêques sont engagés dans l'envoi de leurs prêtres aux études. C'est une semence qui promet des lendemains heureux pour l'Église.

Dans le Plan stratégique, l'Église manifeste son désir ardent de vivre la communion et de s'affranchir de la coupole des Églises occidentales pour assumer sa foi dans la responsabilité. Elle se base de ce fait sur la DSE. La communion entre les membres de l'Église est fondamentale pour vivre l'autonomie et ainsi engager la promotion du développement humain à la suite du Christ.

Le Plan stratégique est resté fidèle au Magistère africain et à celui de l'Église en général. Les évêques de Côte d'Ivoire se sont inspirés de la DSE. Nous pouvons constater par exemple que l'exhortation apostolique *Africae munus* a puisé dans l'encyclique CV une partie importante de sa doctrine. Ceci pour signifier que la situation de l'Afrique en général a été prise en compte par l'Église universelle et a été au centre de plusieurs débats pendant le synode.

La réception du Magistère sur le développement humain en Côte d'Ivoire a été bonne. Les différentes Églises diocésaines continuent d'approfondir le thème. La réception a été caractérisée par un enthousiasme certain avec l'affection qu'a manifesté l'Église universelle à l'endroit du continent. Le problème fondamental est l'analphabétisme. C'est un véritable handicap pour le développement humain. Les efforts doivent être conjugués pour enrayer ce mal qu'est l'analphabétisme afin que tous les ivoiriens puissent contribuer de façon significative à la croissance.

Après l'analyse faite au cours de notre étude, il convient d'introduire des changements dans les coutumes de certains peuples ivoiriens. Pour le réussir, il faut une bonne conception de l'homme, de sa destinée et de sa valeur aux yeux de son Créateur. Cela nous amène à reconsidérer l'homme pour promouvoir sa dignité et ainsi protéger sa vie. Le Plan stratégique promeut la formation du clergé et des fidèles chrétiens et donne des directives pour parvenir au changement de mentalités.

Les éléments du Magistère universel sont nombreux dans le Plan stratégique et les documents de l'Église de Côte d'Ivoire. Nous avons pu nous rendre compte que les deux synodes ont occupés une place de choix dans la pastorale de l'Église ivoirienne en plus de la DSE. C'est dire que durant toutes ces années de l'évangélisation, l'Église s'est attelée à enseigner sa doctrine et à réfléchir pour son application concrète dans la vie des hommes et des femmes qui ont embrassé la foi chrétienne. Il n'y a pas eu de grandes innovations. L'inculturation a été la pierre de lance de la pastorale. Il s'est agi d'évangéliser les coutumes ivoiriennes pour une meilleure compréhension de la foi. L'Église ivoirienne n'enregistre pas une longue expérience dans le domaine de l'évangélisation. Il y a plusieurs localités qui n'ont pas encore reçu l'annonce de l'Évangile comme nous l'avons dit dans notre travail. Cela démontre qu'il y a beaucoup à faire pour que le développement soit effectif.

Au vu de ce qui précède, nous allons à présent proposer des pistes qui aideront l'Église ivoirienne à s'engager de façon concrète dans le développement humain.

9.2. Propositions pour le développement humain en Côte d'Ivoire

Après avoir parlé de la réception favorable du développement humain en Côte d'Ivoire, il nous paraît, à présent, opportun de faire quelques propositions pour mieux orienter l'action du chrétien. Il sied de préciser ici que notre intention n'est pas de nous appesantir sur ce qui se fait déjà. Depuis l'implantation de la foi sur le territoire ivoirien, il faut dire que beaucoup de choses ont été faites. La création de communautés chrétiennes, la construction d'écoles et de dispensaires, l'engagement dans les œuvres de charité et la lutte contre plusieurs formes d'injustice. À présent, nous voulons seulement souligner ce qui peut apporter un nouveau souffle pour que le développement humain soit mieux organisé.

Pour mieux orienter notre réflexion, nous allons nous appesantir sur les conclusions de l'exhortation apostolique *Evangelii gaudium* en ce qui concerne l'évangélisation:

Évangélisateurs avec esprit signifie évangélisateurs qui prient et travaillent. Du point de vue de l'Évangélisation, il n'y a pas besoin de propositions mystiques sans un fort engagement social et missionnaire, ni de discours et d'usages sociaux et pastoraux, sans une spiritualité qui transforme le cœur³⁶⁹.

L'évangélisation demande toujours l'engagement des agents pastoraux et des fidèles laïcs. Quand on reçoit et écoute l'Évangile, on est envoyé pour la proclamer sous l'impulsion de l'Esprit-Saint. Cette

³⁶⁹ Cf. FRANÇOIS, EG 262.

proclamation de l'Évangile engage l'individu dans son agir. Le témoignage de vie est une dimension essentielle de l'évangélisation. La Parole de Dieu doit conduire l'homme à la conversion, au changement de pensée et d'attitude. Il doit se laisser transformer par la charité prêchée par le Christ. Le commandement de l'amour s'impose à lui comme un programme de vie. C'est l'intimité avec le Seigneur dans la prière qui doit être la source de l'action du chrétien. Sans cette proximité avec Dieu, l'action se vide de son sens et de sa substance. L'enthousiasme et la persévérance dans l'action sont produits par la fidélité à la prière, à la rencontre quotidienne avec le Christ. La prière doit être un élément fondateur et stimulateur pour l'évangélisation. En d'autres termes, la proximité avec le Seigneur doit conduire à l'annonce de l'Évangile en parole et en acte.

En effet, dans cet univers de difficultés sur le continent, l'Évangile est Bonne Nouvelle pour les Africains. Elle est espérance pour les peuples d'Afrique confrontés aux guerres, aux conflits, aux épidémies, aux calamités naturelles et à la mauvaise gouvernance. Cette Parole de Dieu est le chemin de réalisation humaine, de développement et de joie.

Ainsi, nous pouvons dire que la Bonne Nouvelle est un chemin certain de développement³⁷⁰ comme nous l'avons souligné dans notre travail. L'annonce de l'Évangile fonde, provoque et stimule la croissance humaine. Le véritable développement ne peut pas se concevoir en dehors

³⁷⁰ Cf. FRANÇOIS, EG 68: « Une culture populaire évangélisée contient des valeurs de foi et de solidarité qui peuvent provoquer le développement d'une société plus juste et croyante, et possède une sagesse propre qu'il faut savoir reconnaître avec un regard plein de reconnaissance ».

de l'Évangile. La Parole de Dieu est le terreau qui permet à l'homme de se développer pleinement. C'est elle qui lui assure une croissance qui tienne compte de toutes les dimensions de sa personne. C'est la Bonne Nouvelle du Christ qui permet à l'être humain de comprendre sa personne et ce à quoi il est appelé. Elle permet d'éclairer l'homme dans sa vie et ses choix.

Nous verrons alors successivement la nécessité de l'éducation et de la formation à la DSE dans nos paroisses et diocèses, la pastorale missionnaire en Côte d'Ivoire et quelques œuvres de charité à l'endroit des nécessiteux.

9.2.1. L'éducation et la formation à la DSE des agents pastoraux et des fidèles chrétiens

Avant toute action, il est primordial que les évêques diocésains s'engagent dans l'éducation et la formation à la DSE. C'est un guide incontournable pour imprégner la pastorale de la charité.

En effet, pour que cet objectif soit atteint, il convient dans un premier temps de former adéquatement les agents pastoraux c'est-à-dire les prêtres et les évêques pour qu'ils aient de bons relents sur le thème du développement humain qui embrasse les points importants de la DSE. Si cette formation n'est pas assurée, il est difficile d'engager des actions caritatives dans les différents domaines de la vie sociale. Elle peut se faire par sessions et par secteurs avec la contribution des prêtres et des laïcs qui ont une bonne connaissance de la morale sociale.

Cette formation doit être aussi donnée aux catéchistes et aux fidèles qui sont les principaux collaborateurs des prêtres dans les paroisses afin que la pastorale sociale puisse être connue. Dans nos diocèses de Côte

d'Ivoire, il faut dire que la formation religieuse connaît peu de succès. Pour cela il faut intéresser les chrétiens en rendant digestible et accessible la formation. Il faut sortir des schémas classiques de dispense de cours pour faciliter sa compréhension. En tenant compte du niveau de formation du peuple de Dieu, il est souhaitable que les dispensateurs de la formation s'attèlent à rendre accessible l'essentiel du message social de l'Église. Cette formation des fidèles nous paraît primordiale pour que ces derniers puissent s'engager véritablement dans la charité, le don de soi et la gratuité. De ce fait, compte tenu de l'analphabétisme ou du peu de formation de certains fidèles, il sied de trouver des formules ou une pédagogie adéquate pour ces cas de figure. Cela sera un bien certain pour tous ceux qui n'ont pas eu la chance ou l'opportunité de bénéficier d'une formation intellectuelle adéquate. La formation des fidèles laïcs doit occuper une place de choix dans le plan pastoral des diocèses et des paroisses.

Le second volet de la formation est l'éducation pour un meilleur vécu de la DSE. Chaque chrétien doit travailler pour vivre la charité, la gratuité et le don de soi qui sont des éléments fondamentaux du développement humain intégral et solidaire. Ce n'est pas un développement qui s'enferme dans le bien-être personnel mais il s'ouvre aux autres pour l'épanouissement de la communauté humaine tout entière. Personne ne doit se laisser engloutir par ses intérêts personnels. Le développement embrasse tout le genre humain et chacun doit s'atteler, avec ses capacités personnelles, à construire la communion et à s'engager pour le développement de tous.

Au niveau de l'éducation nationale, il faut dire que l'Église continue de contribuer énormément en créant des écoles.

D'après les statistiques 2017 du Secrétariat exécutif national de l'éducation catholique, l'Église détient 393 établissements d'éducation préscolaire et primaire, 47 établissements secondaires généraux, 30 de formation technique et professionnelle et 2 instituts supérieurs³⁷¹.

Cette implication dans le volet de l'éducation démontre le souci de l'Église de Côte d'Ivoire de participer au développement des ivoiriens. Cette présence est une belle opportunité pour transmettre la foi et engager la formation dans le domaine du développement humain. C'est une occasion pour proposer les valeurs chrétiennes aux enfants, aux jeunes et aux adultes. Si l'Église veut contribuer de manière efficace au développement, elle se doit de l'enseigner aux différentes générations qui se succèdent dans ses établissements. Cette présence est un atout et un canal pour que les ivoiriens apprennent les fondements du développement humain intégral et solidaire.

La formation ne se limite pas au savoir. Elle doit se concrétiser dans l'agir humain. L'Église se doit alors de profiter des opportunités qu'elle a pour enseigner le développement humain dans ses établissements scolaires et universitaires. Aussi, chaque diocèse est invité à constituer en plus de la Caritas, la commission au service du développement humain. Cette commission doit aussi se mettre en contact avec les services sociaux et les structures administratives pour une meilleure action au profit des nécessiteux.

³⁷¹ Cf. CECCI, *Plan stratégique*, 18.

Comme nous l'avons dit, le développement humain conçu en dehors de la foi chrétienne se heurte nécessairement à des obstacles et des carences. C'est pourquoi, le plan pastoral s'impose comme un moyen pour mieux conduire les personnes sur le chemin du développement vrai.

9.2.2. Plan pastoral pour le développement humain

Toutes les Églises du continent en général et celles de la Côte d'Ivoire en particulier sont appelées à mettre en place un plan pastoral pour que l'Évangile du Christ parvienne au cœur de chaque chrétien. Une proximité assidue et profonde avec la Parole de Dieu, est un moyen adéquat pour mieux connaître le Christ afin de le suivre. Ceci implique une bonne formation et une bonne disponibilité des agents pastoraux que sont les évêques et les prêtres.

Il est nécessaire de concevoir des plans pastoraux qui favorisent l'esprit missionnaire pour la conversion véritable des hommes et des femmes. Dans ce sens, il faut une diffusion maximale de le DSE. L'Église diocésaine doit initier des rencontres de formation sur le développement humain pour les pasteurs et les fidèles chrétiens.

Nous avons pu voir que la foi doit être la base de la croissance et du développement. Ensuite la communion entre les personnes qui se concrétise par la gratuité dans l'action et le don de soi aux autres. La communion et l'approfondissement de la foi peuvent parfaitement se réaliser à partir des CEB comme nous l'avons souligné dans le travail.

Pour cela, les prêtres doivent être impliqués dans les CEB pour veiller à construire des communautés d'amour et de charité à l'image des premières communautés chrétiennes. Il faut, de ce fait, que les évêques et

les prêtres œuvrent pour que la communion soit une réalité vécue entre les membres des CEB, entre les membres de la paroisse et entre les membres du diocèse pour une communion entre tous les chrétiens de la Côte d'Ivoire. Cette communion n'est pas exclusive et ne doit pas se renfermer sur elle-même. Elle doit intégrer les autres croyants et non-croyants. La communion est le terreau de toute action en faveur de la croissance et de la réalisation entière de l'homme. Ainsi pour parvenir à cela, la pastorale des familles doit être au centre des activités des CEB. L'Église domestique doit bénéficier d'un bon encadrement de la part des pasteurs. Les familles sont un élément fondamental dans ce processus de réalisation individuelle et communautaire. Il est urgent de mettre sur pieds des structures qui réfléchissent sur les familles monogamiques qui connaissent des crises importantes et enregistrent un pourcentage élevé de dysfonctionnements et de séparations. Les CEB sont constituées pour la majorité, de familles. Si ces familles fonctionnent bien, la CEB connaît un succès véritable. C'est dire que le thème de la famille doit faire l'objet de réflexion. Nous avons proposé que les rôles de chacun des membres de la famille soit bien promu et que la charité imprègne chacun d'eux pour que la cohabitation et la communion soient effectives.

Les CEB sont des moyens adéquats pour réussir à former la communion entre fils et filles pour la promotion de la nation ivoirienne. Comme nous l'avons souligné, la présence des prêtres est nécessaire pour mieux veiller à la construction de la communion. En Côte d'Ivoire, les CEB continuent d'exister dans les paroisses. Il faut dire que des problèmes sont très souvent vécus. Il y a des absences répétées de familles aux rencontres. Ce qui empêche les CEB de croître sagement. C'est pourquoi nous demandons un suivi des prêtres pour résoudre tous les problèmes liés aux personnes, aux activités et à la cohabitation. La vocation des CEB est

l'approfondissement de la foi et la vie fraternelle. Les rencontres des CEB doivent être essentiellement des moments de vie d'Église. Elles ne sont pas des associations de revendications politiques et sociales. Il est important d'éviter les dérives au sujet des CEB. Ce sont des cadres pour permettre au peuple de Dieu de suivre le Christ et de vivre la fraternité.

La communion est un ingrédient nécessaire au développement. Pour la réalisation personnelle et communautaire de l'homme, il est nécessaire de construire une communauté fraternelle où chacun œuvre pour le bien de l'autre. La solidarité et la mise en commun des capacités humaines comptent énormément dans la réalisation du développement humain. Chaque homme doit apporter sa pierre à l'édifice. Le peuple ivoirien est diversifié. On compte plus d'une soixantaine d'ethnies. Cela signifie que le chantier le plus urgent est la communion fraternelle. L'Église, par le biais des CEB peut parvenir à construire un unique peuple ivoirien dans la diversité. Les quartiers et les villages regorgent d'individus de diverses langues, de cultures et de conditions sociales. Cette diversité, au lieu de se mettre au service de la xénophobie, a intérêt à servir la construction d'une société unie et plurielle. Les CEB sont des lieux où la différence ne doit pas être un handicap mais plutôt un atout car le Christ est Celui qui réunit tous les membres pour les enrichir de sa Parole et les inviter à vivre en frères. La Côte d'Ivoire a besoin de renforcer les liens entre ses fils et ses filles pour que le développement soit intégral et solidaire.

Au-delà de la fraternité et de la communion, les CEB sont appelées à être des acteurs de développement dans leurs localités. Sachant que l'Église a toujours été, au cours de l'histoire des hommes, le précurseur de l'organisation de la société et de l'impulsion du développement, elle doit motiver les CEB à prendre des initiatives.

Les CEB regorgent de compétences dans plusieurs domaines de la vie publique et se doit, avec sa connaissance assez précise et concrète de sa localité et de ses habitants, de s'engager dans la construction des écoles, de centres de santé, de la mise sur pied de l'assurance maladie, de l'exploitation et la commercialisation des produits parce qu'il faut dire que le pays en a besoin. Il y a plusieurs villages et campements qui sont encore privés de nos jours du minimum vital. Les CEB doivent organiser ces différents services pour améliorer d'abord la vie des chrétiens et ensuite celle des citoyens³⁷². Les laïcs ont un rôle primordial dans la mise en place de ses structures qui sont vitales pour le développement humain. Ces derniers sont appelés à réfléchir sur ces chantiers combien essentiels pour organiser la vie des citoyens épris de bien-être et de croissance. En d'autres termes, l'Église de Côte d'Ivoire à travers les CEB doit pouvoir aider les chrétiens à réfléchir sur leur participation à la vie politique, économique, professionnelle, familiale, à la promotion de la paix, à la sauvegarde de l'environnement et à la relation avec la communauté internationale. Il s'agit ici de la gestion permanente de la pensée et des actions. Cela demande de développer une pensée intellectuelle et scientifique pour réfléchir et proposer des réponses objectives et concrètes au sujet de thèmes qui abordent avec courage la vie familiale, conjugale, professionnelle et d'autres problématiques comme l'éducation, la politique, la tradition et les coutumes. La création de centres de pensée et de réflexion se présente comme une nécessité. Ces centres serviront au développement des sciences (économiques, politiques, morales...) basées sur une anthropologie plus large, plus étayée, plus élaborée qui n'est autre que l'anthropologie

³⁷² Cf. JEAN PAUL II, EA 89: « Elles [les communautés ecclésiales vivantes] devront donc être des lieux [...] de réflexion sur les divers problèmes humains à la lumière de l'Évangile ».

chrétienne. Il s'agira de réfléchir sur les différentes préoccupations de l'homme ivoirien à partir de la foi chrétienne. L'Église doit se doter d'organes, de centres pour réfléchir sur les questions ou les thèmes fondamentaux et actuels dans le but de diriger l'action des chrétiens. Ces derniers doivent se sentir et se voir accompagner par leur famille spirituelle qui n'est autre que l'Église. Ce travail nous paraît impérieux vu les défis qui se présentent dans la société. Les centres de pensée et de réflexion s'attèleront à étudier la marche de la société pour mieux l'organiser. Il faut aussi réfléchir sur les éléments culturels qui peuvent être préservés afin d'aider à l'humanisation de la communauté entière. Tout ce travail doit être fait à la lumière de l'Évangile. Il permettra, à n'en point douter, de créer des activités qui bénéficient aux générations actuelles et futures. Elles seront aussi un bien pour les individus et pour l'Église elle-même. Ce sont des chantiers qui doivent bénéficier de l'attention des communautés chrétiennes pour que le développement humain enclenche son ascension. Tous ces sujets doivent être traités par les experts et les intellectuels chrétiens qui forts de leur foi, sont capables de donner des orientations qui guident l'action de tout un chacun et aident à mieux suivre le Christ. Il est important que l'Église qui est en Côte d'Ivoire sollicite l'aide et l'appui de ses intellectuels pour participer aux chantiers du développement humain qui doivent mobiliser toutes les forces en présence. Ce n'est pas une option. C'est un devoir qui incombe à l'Église ivoirienne d'associer ses membres, experts dans les disciplines civiles, dans l'élaboration des chantiers pour un développement qui soit basé sur la foi chrétienne et la charité.

Aussi, les CEB sont des organes actifs dans l'organigramme paroissial et diocésain. Elles sont constituées au sein des paroisses et enferment les habitants d'un quartier déterminé. Elle tient en compte la proximité des membres et répond généralement à une superficie

raisonnable. Elles ont la responsabilité d'identifier les habitants qui partagent la foi chrétienne et d'accueillir les nouveaux dans les localités. C'est dire que si un fidèle appartenant à une CEB quelconque dans une localité déterminée, est muté dans une autre ville, il sera accueilli par la nouvelle CEB à laquelle il appartiendra désormais. Des structures sont mises sur pieds pour que l'individu ou la famille qui se déplace puisse jouir de sa nouvelle famille qui est la CEB. D'ailleurs c'est elle qui propose les personnes aux différents sacrements dans l'Église paroissiale parce qu'elle est considérée comme une famille.

Au vu de tout ce qui précède, nous encourageons la promotion des CEB qui sont des espaces pour une meilleure connaissance du Christ et de sa Parole et aussi pour une vie fraternelle autour du Christ.

9.2.3. Au sujet des œuvres de charité des Églises diocésaines de Côte d'Ivoire.

Dans la majorité des diocèses de Côte d'Ivoire, ces œuvres de charité sont gérées par la Caritas. Avec la création du dicastère pour le service du développement humain, celui-ci a recentré les œuvres de charité tout en améliorant l'attention à l'homme.

En ce qui concerne les Caritas diocésaines et paroissiales de Côte d'Ivoire, elles ont pour mission, la collecte et la répartition des biens matériels et financiers selon les nécessités, l'attention aux besoins des personnes en question de santé, d'alimentation et de travail. Cependant, il convient d'améliorer les différents services pour une meilleure attention à l'homme d'aujourd'hui. La Caritas a alors une tâche plus vaste. Elle est un moyen de développement. Le pays vit des difficultés qui ne sont pas toujours résolues par l'État. Quelquefois même, les institutions étatiques

feignent d'ignorer ces situations. Les Caritas sont alors chargées de venir en aide à tous ceux qui en ont besoin. Mais il faut reconnaître qu'elles n'arrivent pas toujours à répondre à ces sollicitations.

Comme nos Églises sont jeunes, il est important de s'engager dans la restructuration de la Caritas. La Caritas en Côte d'Ivoire souffre du manque de volontaires qualifiés. Elle est souvent gérée par des hommes et des femmes retraités qui n'ont pas une qualification qui leur permette de redynamiser la structure. Il est alors urgent d'intégrer des jeunes selon leurs spécialités et qualifications afin qu'ils puissent donner un nouveau souffle à cette œuvre de charité.

La commission pour le service du développement humain est apparue pour mieux organiser les œuvres de charité³⁷³. Il est vrai que cette nouvelle commission a apporté des changements au niveau organisationnel. Il faut sortir du chemin de la redistribution des biens pour une impulsion véritable des actions caritatives. A l'exemple de certaines Églises qui ont une expérience dans l'action caritative, la Côte d'Ivoire se doit d'amplifier et de diversifier ses domaines d'intervention.

La création de la commission pour le développement humain dans les diocèses a apporté un nouveau souffle dans l'organisation des œuvres

³⁷³ Cf. J. P. TIEMELE, « A la découverte de l'approche du cadre de développement humain intégral »: *Le Réseau* numéro spécial (2018) 2: « La DHI [La commission au service du développement humain intégral] n'est pas juste pour les catholiques, il repose sur les principes qui transcendent par-delà les frontières religieuses et culturelles et expriment des valeurs communes aux personnes qui travaillent à l'atteinte des résultats liés: à la satisfaction des besoins de base; à la protection de la dignité humaine; et à la paix et à la justice pour tous ».

de charité. Cette commission, tout en tenant compte des réalités actuelles, a repensé certains aspects de la vie sociale pour mieux venir en aide aux nécessiteux. Elle a pris à bras le corps le problème des migrations des africains vers l'Europe. À ce sujet, la Côte d'Ivoire apparaît comme un pays important dans la sous-région. Elle reçoit un nombre important de migrants à la recherche du bien-être. Elle est aussi le carrefour ou le point de départ de personnes ou de familles voulant réaliser leur projet d'émigrer en Europe par tous les moyens.

En ce qui concerne les migrations, il faut souligner que la Côte d'Ivoire a une longue histoire d'accueil de migrants. Elle a reçu au cours de son histoire l'entrée de non-ivoiriens sur son territoire. Il s'agit de personnes venues à la recherche d'un meilleur être. Ce sont les burkinabés, les maliens, les Guinéens, les sénégalais, les nigériens, les nigériens, les ghanéens, les togolais, les béninois... La Côte d'Ivoire a toujours été une terre d'hospitalité comme le dit si bien l'hymne nationale³⁷⁴.

Aujourd'hui, après l'instabilité qui a caractérisée le pays depuis la mort du père fondateur Félix Houphouët-Boigny, certains migrants ou étrangers ont tourné le regard vers l'Europe. La Côte d'Ivoire devient alors le transit de plusieurs africains avant de se lancer dans l'aventure controversée et quelquefois meurtrière avec l'Europe comme destination.

En Côte d'Ivoire particulièrement, cette préoccupation a mobilisé plusieurs structures pour lutter contre ce phénomène. Dans le cadre de l'Église, cette tâche qui était dévolue à Caritas est aujourd'hui pilotée par la

³⁷⁴ L'hymne nationale de la Côte d'Ivoire commence en ces termes: « Salut ô terre d'espérance, pays de l'hospitalité... »

commission au service du développement humain intégral. Cette commission s'attèle principalement à identifier les personnes concernées afin de les assister pour la réalisation de projets qui leur permettent de s'assumer dans leurs pays. Ils sont eux-mêmes acteurs principaux de leurs propres projets de développement. La commission n'assume que la responsabilité de suivi. C'est une nouvelle approche en ce qui concerne l'aide apportée à ceux qui en ont besoin parce que dans le passé c'est Caritas qui choisissait et exécutait les projets. Maintenant, c'est la personne concernée qui choisit le projet qui est à même de lui garantir une stabilité et un épanouissement avec l'aide des volontaires de la commission diocésaine ou nationale au service du développement humain. Ces nouvelles orientations initiées par cette nouvelle commission produisent déjà des effets encourageants.

Qu'en est-il à présent de l'aumônerie des prisons?

9.2.4. L'aumônerie des prisons

Nous avons décidé de parler de l'aumônerie des prisons parce que dans notre travail nous avons souligné avec vigueur que tous les hommes sont appelés à contribuer au développement. Personne ne doit être exclu. Ainsi nous estimons que même ceux qui sont exclus de la société comme les prisonniers doivent bénéficier de l'affection de la communauté entière et doivent contribuer à l'édification de la société. Alors, il est important que l'Église, à partir de ses actions en faveur des défavorisés, entreprenne une pastorale à deux niveaux: éviter que les personnes se retrouvent en prison et veiller à l'accompagnement des prisonniers pour leur meilleure réinsertion dans la société.

Le constat qui peut être fait en Côte d'Ivoire est que les prisons enregistrent en leur sein, une surpopulation. La promiscuité, l'insalubrité et le désordre se sont érigées en maîtres dans ces lieux qui sont censées rééduquer les personnes pour leur réinsertion dans la communauté. Nous ne pensons pas que la rééducation est effective dans les prisons. C'est pourquoi, nous voulons par nos propositions, apporter notre contribution pour que les enfants, les hommes et les femmes ne soient pas confrontés à ces violations de la loi qui conduisent à la prison.

En ce qui concerne les prisons, il ne s'agit pas de se limiter uniquement à des visites aux prisonniers avec des célébrations eucharistiques et pénitentielles mais il faut mener des actions en amont qui préservent les personnes du milieu carcéral. Les visites des hommes d'Église est, sans aucun doute, un réconfort pour les prisonniers. Cependant, nous estimons que l'Église doit s'engager aussi à améliorer ce service pour qu'il n'y ait aucun individu qui soit exclu de la société ou qui aille en prison. La communauté chrétienne a le devoir de protéger ses fils et filles et de prendre soin d'eux. En cela, l'Église peut apporter une aide considérable.

À ce sujet, il convient de lutter pour la prévention en engageant une pastorale de proximité qui permet de proposer des alternatives à la prison et un suivi de ceux qui ont du mal à vivre et à respecter les normes sociales. L'Église doit œuvrer pour les accompagner à une meilleure intégration dans la société. Aussi, elle doit veiller à ce que les conditions de vie dans les prisons soient décentes et respectent les droits fondamentaux de la personne. Il faut que les prisonniers passent le moins de temps possible dans ces lieux carcéraux pour ne pas qu'ils en sortent déformés.

Il est opportun aussi d'avoir des programmes qui permettent une meilleure réinsertion des prisonniers dans le tissu social. Cela demande une collaboration étroite avec les structures étatiques et des organisations non gouvernementales pour aider tous ceux qui ont eu des séjours carcéraux à intégrer la société.

Cette attention particulière aux prisonniers est un atout pour une société qui rêve de ne laisser aucun de ses citoyens au bord du chemin. La société, la communauté humaine s'enrichit et se développe avec la contribution de tous.

Mais il est impossible d'aborder le thème de la prison sans évoquer celui de la famille parce que selon plusieurs enquêtes, la famille demeure le moteur de la construction de l'homme³⁷⁵. Aussi bien dans l'éducation que dans l'accompagnement des personnes, la famille joue un rôle primordial. La résistance et la motivation des prisonniers sont dues essentiellement ou dans la majorité des cas à la famille au sens large du terme. Il s'agit de tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, sont parvenus à leur manifester de l'affection. Toutes ces personnes ont une importance pour les prisonniers qui s'accrochent finalement aux marques d'affection. Elles constituent la raison de leur lutte pour la sortie de l'univers carcéral.

Dans ces situations douloureuses que vivent les familles des prisonniers, il est important que l'Église mène une véritable pastorale de prévention, d'accompagnement et de réinsertion des personnes. Cette pastorale doit être basée essentiellement sur l'éducation et le rapprochement aux familles vulnérables. Il s'agit de toutes ces familles déstructurées,

³⁷⁵ Cf. F. ROSELLÓ, « Prisión y familia »: *Corintios XIII* 166 (2018) 90.

monoparentales et celles qui sont victimes de conflits internes. Il y a aussi des familles où les enfants ne bénéficient pas de l'attention parentale et sont livrés à eux-mêmes³⁷⁶. Les réalités de familles s'apparentent en plusieurs aspects. Ce qui amène à dire que la famille a une influence majeure sur l'agir humain.

En ce qui concerne la Côte d'Ivoire, il faut dire que les familles présentent des difficultés similaires. La déstructuration des familles, l'analphabétisme ou le niveau assez inquiétant dans le domaine de l'éducation académique, le manque d'emploi, les dissensions familiales, les familles monoparentales... Toutes ces difficultés sont la cause de disfonctionnement dans les familles. Cela conduit à des frustrations, des carences, des complexes dans le comportement qui aboutissent à des actes répréhensibles par la société.

Aussi, il faut dire que la condamnation d'un individu à la prison affecte grandement la famille et les connaissances de ce dernier. Elle engendre des conséquences de tout genre. Il s'agit des conséquences affectives, économiques, sociales et familiales. Tous les membres de la famille au sens large du terme c'est-à-dire le père, la mère, les enfants, les oncles, les grands parents, la famille politique, souffrent de cette séparation. Cela engendre une restructuration des finances familiales pour faire face à la nouvelle donne de l'emprisonnement d'un membre de la famille, le manque d'affection causé par la séparation et la solitude, la tristesse. Cette

³⁷⁶ Cf. *ibid.*, 54-56.

situation marque négativement la famille parce qu'il est honteux d'avoir un membre de sa famille en prison³⁷⁷.

Face à cette situation qui affecte grandement la famille, il est important qu'un soin particulier soit apporté aux familles aussi bien dans le suivi que dans le soutien pour que ces problèmes trouvent des solutions idoines. L'amertume, la détresse, la solitude et le manque d'affection et de soutien sont des maux qui minent les prisonniers et leurs parents et amis. L'Église ivoirienne peut avoir une attention particulière sur le suivi des prisonniers et de leurs familles. C'est une pastorale qui doit retenir l'attention des évêques de Côte d'Ivoire. Les prisonniers ont besoin de l'Église non seulement dans le cadre des visites régulières dans les prisons sinon dans le cadre des préventions et de suivi du prisonnier et de sa famille. Aussi, les familles les plus exposées à cette situation sont celles qui sont déstructurées et qui souffrent d'une quelconque carence. L'Église doit être présente aux côtés de ces familles. Les CEB peuvent jouer un rôle prépondérant dans l'identification de ces familles à risques et des personnes exposées à ces déviations et dans l'accompagnement avec le concours de l'équipe presbytérale. C'est l'occasion de promouvoir l'éducation en construisant des écoles dans les quartiers précaires et en optant pour l'école gratuite afin que les enfants des familles pauvres puissent bénéficier de la formation. L'éducation scolaire et académique est un moyen certain de prévention du banditisme et de toute forme de dérapage de l'individu. Il faut que dans les paroisses, les chrétiens détectent les enfants déscolarisés pour les réinsérer dans le système scolaire et des personnes qui aident au

³⁷⁷ Les conséquences de la condamnation d'un membre de la famille sont similaires dans toutes les sociétés avec de petites variantes. Cf. *ibid.*, 92-98.

renforcement scolaire. Il faut aussi lutter contre les expulsions des enfants de l'école pour des raisons économiques et comportementales sans proposer d'autres alternatives³⁷⁸. Il faut une vigilance pour détecter et accompagner les enfants victimes de maltraitance et d'abus de tout genre.

Dans la prison, les églises paroissiales sont invitées à rendre visite aux personnes qui y vivent en prenant contact avec leurs familles. Un accompagnement et une proximité sont demandés pour que les prisonniers d'une part et leurs familles d'autre part aient des espaces d'échanges et de résolutions de problèmes.

La réinsertion, elle, demande que les paroisses et les diocèses aient des structures pour accueillir dans un premier temps les prisonniers et ensuite leur offrir des opportunités pour qu'ils puissent s'insérer dans le tissu social et celui du travail. Des formations doivent être dispensées aux personnes qui sortent des prisons pour une meilleure insertion dans la société. L'Église doit travailler en étroite collaboration avec les municipalités et les organismes qui travaillent dans le domaine de la réinsertion et du travail. L'Église devient alors un intermédiaire pour l'accueil, l'accompagnement et la réinsertion des prisonniers. La Caritas et la commission pour le service du développement humain sont des outils qui peuvent aider énormément à la pastorale des milieux carcéraux. Les prisonniers ou les rejetés de la société ont besoin d'hospitalité, de compréhension, d'affection et de respect de leur dignité. L'Église a les ressources humaines et matérielles pour offrir à tous ces exclus de la société, l'amour et l'affection du Christ.

³⁷⁸ Cf. *ibid.*, 101-102.

Les pratiques de l'Église d'Espagne au sujet de la pastorale des prisons sont intéressantes pour donner un nouveau souffle à celle de la Côte d'Ivoire. Ce sont des dispositions qui favorisent un bon accueil aux prisonniers et mobilisent les ressources aussi bien humaines que matérielles pour la prévention, l'accompagnement et la réinsertion des prisonniers. Dans ces actions en faveur des prisonniers, les familles ont un rôle prépondérant pour que tout le processus d'accompagnement puisse bénéficier à tous ceux qui sont en conflits avec la loi. La pastorale des milieux carcéraux incombe aux pasteurs avec la collaboration effective des CEB. Ces dernières sont appelées à aider les prêtres dans la réalisation de la charité à l'endroit des exclus et des contrevenants de la société. Cela demande l'engagement des fidèles chrétiens dans le volontariat pour aider les prisonniers et leurs différentes familles. L'Église a les moyens d'accompagner ces prisonniers et leurs familles parce que ces dernières sont des instruments pour la prévention et la réinsertion. Les familles sont alors appelées à être des milieux de cohabitation et de relation qui favorisent le développement individuel et social. L'éducation scolaire et académique est le fer de lance de la prévention. L'Église de Côte d'Ivoire doit continuer à s'investir et à encourager les autorités administratives et politiques à promouvoir la construction d'écoles pour que tous les enfants bénéficient de l'éducation. Il faut lutter pour que les quartiers précaires ou pauvres puissent bénéficier de structures scolaires et promouvoir la scolarisation des filles dans les régions où les cultures l'interdisent. L'Église a le devoir de participer activement à ces défis.

10. Conclusion générale

Au terme de notre étude, nous pouvons conclure que le développement humain embarque une multitude d'éléments.

Dans un premier temps, il convient de dire que le développement ne concerne que l'homme. Ce n'est pas le changement de cadre de vie ou de structures qui caractérise le développement en lui-même. Il s'adresse fondamentalement à l'homme dans toutes ses dimensions. Le développement ne se réfère pas uniquement à une série de critères scientifiques mais répond plutôt à la communion, à la solidarité entre les hommes et à leur humanisation. Il s'agit de mettre tout en œuvre pour que chaque homme, tout homme puisse s'épanouir dans toutes les dimensions de son être. Il doit se développer religieusement, moralement, psychiquement, matériellement, intellectuellement etc.

Au cours de notre travail nous avons pu déceler les points saillants du développement humain. Ainsi pour mieux comprendre notre thème, il convient de souligner que l'homme ne jouit pas seulement de sa dimension physique mais possède une dimension transcendante qui l'unit à Dieu son Créateur. Cela influe considérablement sur son identité, sa vision et sa réalisation. L'homme ne vit pas seulement pour lui-même mais il est appelé à identifier sa vocation pour la réaliser. Cette vocation qui est de se développer commence par sa communion avec Dieu. Il vient de Dieu et est appelé à demeurer en Lui. Son épanouissement et sa réalisation entière ne

se produisent qu'en Lui. Mais il faut reconnaître que le péché crée toujours une rupture dans la communion avec Dieu. Ainsi pour rétablir la relation avec le Créateur il convient de bénéficier de la grâce qu'Il offre à ses enfants.

La dimension transcendante de l'homme est un fondement essentiel à son action. Il agit dans la dynamique de l'appel qu'il a reçu de Dieu pour se développer. La vocation souligne qu'il n'est ni maître de sa vie, ni maître de son agir. Il doit se laisser guider par l'appel qu'il a reçu de Dieu. Tout homme est unique. Chacun est doté de dons, de charismes qui le propulsent à les mettre au service de ses semblables. Sa réalisation réside dans sa capacité à se donner aux autres à travers la charité. Le développement pour cela, répond à une synergie d'actions de tous au service de tous. Il ne concerne pas qu'une personne. On se développe difficilement en vivant en autarcie. C'est en communauté, en vivant avec ses semblables que l'homme se réalise. Ainsi, quand on parle de développement on ne fait pas référence uniquement à la croissance économique mais à toute l'action humaine dirigée vers la réalisation de la personne. Toutes les caractéristiques de l'homme sont essentielles pour mieux parler du développement humain parce qu'elles nous apprennent que l'action de l'homme a une dimension éternelle de par sa transcendance.

En parlant de l'anthropologie chrétienne, nous pouvons aisément nous rendre compte qu'elle est la plus argumentée, la plus soutenue, la plus complète, la plus élaborée et la plus constante. Elle est celle qui nous ouvre sur un horizon plus large en nous permettant de mieux comprendre l'homme et son action dans la contemplation et l'imitation au Christ. Elle répond sans ambages aux questions fondamentales sur l'homme et réaffirme son identité, sa vocation et sa réalisation. Ceci nous amène à affirmer avec force

que le développement humain est un appel à la foi et à la charité. Grace à la foi en son Créateur, l'homme répond à l'amour de Dieu et se laisse conduire par Lui. C'est un appel à accueillir l'amour de Dieu pour le manifester aux autres. C'est seulement ainsi qu'il rend le développement possible pour lui et pour la communauté humaine.

Pour que se réalise cette vocation au développement, nous pouvons souligner que la responsabilité des évêques est primordiale. En effet, les évêques sont les premiers responsables de la charité dans leurs diocèses respectifs. Ils doivent l'exercer toujours en communion avec le Saint Père. Ils sont aussi appelés à responsabiliser les clercs, les religieux et les fidèles chrétiens afin d'éveiller en eux le sens de la charité. Tous les disciples du Christ doivent s'engager, à travers les charismes qu'ils ont reçus, dans la pratique de la charité pour répondre à leur vocation au développement.

Après avoir circonscrit le thème, nous nous proposons à présent de rentrer dans le vif du sujet en parlant du développement humain en Afrique. Ainsi pour mieux cerner le thème, nous nous sommes penchés sur les spécificités anthropologiques, culturelles, politiques, religieuses et économiques concernant le développement humain. Cette immixtion nous a permis de déceler que dans la mentalité de plusieurs peuples africains, l'homme n'est pas le maître absolu de son être mais il répond à des divinités qui dirigent son action et sa vie. La croyance en ces divinités informe tout son être et sa vie. Cette conception est un élément important pour conduire toute l'action de l'homme vers sa réalisation. L'action humaine est soumise aux divinités dans plusieurs cultures africaines. Cette donnée qui est la croyance en des divinités permet à l'africain d'avoir une organisation culturelle et morale empreinte d'un élan à l'accomplissement du bien. Elle l'ouvre au sens de la communion et de l'entraide au sein de la communauté.

Le bien se définit, dans plusieurs cultures africaines, comme l'ensemble des dispositions qui promeuvent la vie ou la font croître. C'est sur ce substrat que se base en général la définition du bien. Fort de ses réalités africaines, l'Église s'est engagée à mener une réflexion sur l'avenir du continent en organisant des synodes.

En effet, les deux synodes qui ont eu lieu sur l'Afrique et qui ont été sanctionnés par les exhortations apostoliques *Ecclesia in Africa* et *Africae munus* ont passé en revue la situation d'évangélisation en Afrique avant de proposer des voies et moyens pour contribuer à l'inculturation au service de la paix, la justice et la réconciliation.

En ce qui concerne le développement humain, les deux exhortations ont insisté sur l'inculturation qui permet à l'africain de s'approprier la Parole de Dieu avant de la vivre profondément selon ses réalités culturelles. Le développement humain ne peut se réaliser que par l'imitation ou la marche à la suite du Christ. C'est la voie idéale pour que le développement embarque toutes les dimensions de la personne. L'homme doit s'humaniser en se développant sur le plan religieux, moral, psychique, matériel, social, économique. Le développement ne répond pas à des statistiques ou des données scientifiques, elle se réfère à la vérité de la charité, à la recherche du bien commun et à l'ouverture aux autres dans la préservation et la promotion des libertés. La conversion au Christ permet à l'homme d'avoir une vision assez élaborée qui tienne compte de toutes ses dimensions pour lui assurer un développement authentique. L'évangélisation qui se transmet par l'inculturation de la foi en est le chemin incontestable. Elle met quelquefois l'accent sur la rupture, la radicalité en ce qui concerne les

mœurs et les exigences de la foi³⁷⁹. L'Afrique a besoin d'adhérer à l'Évangile pour connaître un bon développement. C'est l'Évangile qui ouvre à la justice, à la réconciliation et à la paix. Dans cet élan, il faut souligner la contribution de la femme qui est nécessaire au développement. Elle doit, tout comme l'homme, œuvrer pour l'humanisation de la personne. L'éducation pour tous devient alors un moyen incontournable pour la réalisation de l'homme et de la société. C'est dire finalement que le développement humain doit embarquer un ensemble de conditions. Les deux exhortations apostoliques soulignent, en ce qui concerne le développement, que l'inculturation de l'Évangile en Afrique, le bien commun compris comme le bien de la communauté et de la communion, sont les éléments qui mobilisent l'homme dans son imitation au Christ pour sa réalisation entière. Ainsi, chaque personne se doit de mobiliser tous ses charismes et ses potentialités pour répondre avec amour à sa vocation originelle. Mais quelle a été la contribution et la réception de ce Magistère africain en Côte d'Ivoire?

Les deux synodes ont été bien accueillis sur le continent africain. Ils ont eu un impact certain sur la vie de l'Église qui est en Afrique en général et de la Côte d'Ivoire en particulier. Les deux synodes ont permis à la Côte d'Ivoire de créer des CEB et d'insister sur la pastorale de la famille pour que ce noyau puisse être le berceau qui permette à tous d'apprendre à marcher à la suite du Christ. C'est cette petite cellule familiale qui permet de construire le véritable développement si elle s'engage dans la foi chrétienne. Elle favorise la croissance personnelle et communautaire. C'est le lieu de formation de la personnalité. C'est dans la communion que les membres de la famille s'enrichissent les uns les autres. La CEB, quant à elle, se présente

³⁷⁹ Cf. P. POUCOUTA, *Lettres aux Églises d'Afrique. Apocalypse 1-3* (Yaoundé 2007) 221-222.

comme une communauté de familles et de personnes dont l'objectif est d'approfondir la foi par l'inculturation et la vie de communion entre les membres. La réception du Magistère sur le développement humain a été d'un grand apport pour la croissance des communautés diocésaines et paroissiales. Le développement humain et communautaire a connu une impulsion par les moyens mis sur pieds pour accompagner le chrétien dans l'accomplissement de sa vocation. Il est vrai que le thème du développement humain est très vaste et requiert un ample approfondissement. Ainsi, les différentes régions, conférences épiscopales et diocèses s'activent afin de mettre en pratique les recommandations des deux synodes en ce qui concerne le développement humain.

La Côte d'Ivoire n'est pas resté en marge de l'approfondissement de la foi, la pratique de la charité, le don de soi, la défense de la dignité humaine et la recherche du bien commun qui sont les éléments fondateurs du développement. À ce propos, ils ont exposé leur projet dans un document intitulé le Plan stratégique pour la communion et l'autonomie de 2019-2023.

Dans ce document les évêques et archevêques de Côte d'Ivoire manifeste leur volonté de contribuer de façon significative au retour de la paix et du développement dans leur pays. Ils y expriment leurs attentes et les moyens pour y parvenir. Ils parlent principalement de la promotion de la vie, de l'éducation et de la formation, de l'autonomie financière et matérielle et de la communion pour un développement authentique

Ainsi nous affirmons que les CEB se présentent comme importantes et même essentielles pour la réalisation de la communion et de l'autonomie prônées par la Conférence épiscopale ivoirienne. Pour cela, nous avons énumérer quelques propositions pour aider à la réalisation de ce chantier

exposé dans le Plan stratégique. Il s'agit de promouvoir les CEB pour la communion entre les fidèles et pour la réflexion sur les thèmes essentiels au développement par la création de centres. Ces organes de pensée et de réflexion auront pour objectif d'approfondir le thème de l'inculturation et les thèmes sociaux à partir de la foi pour proposer des voies pour le développement authentique. L'entité familiale est aussi un socle important pour l'éducation et la formation à la DSE. Un suivi de ces familles est primordial pour que tous participent effectivement à la construction de la société. Personne ne doit rester en marge de la société. Notre étude nous a permis de constater que le développement a besoin de tous. Les capacités des uns et des autres sont importantes pour la construction de la communauté humaine. Il faut alors que tous les hommes bénéficient des mêmes prérogatives, des mêmes possibilités pour que chacun puisse, à partir des dons reçus du Créateur, contribuer à l'édification de la communauté. Il est injuste d'exclure des personnes. Pour cela, il faut un encadrement des familles et des personnes vulnérables. L'Église a les moyens et les hommes pour s'engager dans ce chantier combien difficile. La Côte d'Ivoire regorge de ressources humaines pour mener à bien ce projet. Les CEB disposent de personnes compétentes pour déceler, réfléchir et accompagner ce grand chantier du développement humain. L'Église de Côte d'Ivoire mérite de s'engager résolument dans l'humanisation de l'homme parce qu'elle se présente comme la seule capable, à partir de sa doctrine, à voir son importance et son urgence. Elle est alors compétente pour poursuivre ses efforts pour le développement de chaque ivoirien.

BIBLIOGRAPHIE

1. Les sources principales

1.1. Magistère papal

JEAN PAUL II, *Exhortation post-synodale Ecclesia in Africa* (14-09-1995).

BENOÎT XVI, *Encyclique Caritas in veritate* (29-06-2009).

_____, *Exhortation post-synodale Africae munus* (19-11-2011).

1.2. Magistère épiscopal de Côte d'Ivoire

CECCI, « *Déclaration de l'épiscopat ivoirien sur la criminalité et la peine de mort* (Abidjan 25-06-1995) », dans: <http://www.eglisecatholique-ci.org> (12 août 2015).

_____, *Plan stratégique pour la communion et l'autonomie 2019-2023* (Abidjan 2018).

_____, « *Appel au retour des valeurs morales, religieuses et spirituelles* (Daloa 23-01-2005) », dans: <http://www.eglisecatholique-ci.org> (12 août 2015).

2. Autres bibliographies utilisées

2.1. Le Magistère de l'Église catholique

PIE XI, *Encyclique Quadragesimo anno* (15-05-1931).

JEAN XXIII, *Encyclique Mater et magistra* (15-05-1961).

_____, *Encyclique Pacem in terris* (11-04-1963).

CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, *Constitution dogmatique Lumen Gentium* (21-11-1964).

CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, *Décret Christus dominus* (28-10-1965).

CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, *Constitution pastorale Gaudium et spes* (07-12-1965).

PAUL VI, *Encyclique Populorum progressio* (26-03-1967).

_____, *Lettre apostolique Africae terrarum* (29-10-1967).

_____, *Encyclique Humanae vitae* (25-07-1968).

_____, *Exhortation apostolique post-synodale Evangelii nuntiandi* (08-12-1975).

JEAN PAUL II, *Encyclique Redemptor hominis* (04-03-1979).

_____, *Exhortation apostolique Catechesi tradendae* (16-10-1979).

_____, *Exhortation apostolique Familiaris consortio* (22-11-1981).

CONGRÉGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, *Instruction Libertatis conscientia* (22-03-1986).

JEAN PAUL II, *Encyclique Sollicitudo rei socialis* (30-12-1987).

_____, *Exhortation apostolique Christifideles laici* (30-12-1988).

_____, *Encyclique Centesimus annus* (01-05-1991).

CONGRÉGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, *Catéchisme de l'Église Catholique* (1992).

JEAN PAUL II, *Encyclique Veritatis splendor* (06-08-1993).

_____, *Encyclique Evangelium Vitae* (25-03-1995).

_____, *Exhortation apostolique Pastores gregis* (16-10-2003).

CONSEIL PONTIFICAL JUSTICE ET PAIX, *Compendium de la Doctrine sociale de l'Église* (2004).

CONGRÉGATION POUR LES ÉVÊQUES, *Directoire pour le ministère pastoral des Évêques Apostolorum successores* (22-02-2004).

CONGRÉGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, *Compendium du Catéchisme de l'Église Catholique* (2005).

BENOÎT XVI, *Encyclique Deus caritas est* (25-12-2005).

_____, *Exhortation apostolique Verbum domini* (30-09-2010).

_____, *Motu proprio Intima ecclesiae natura* (11-11-2012).

FRANÇOIS, *Exhortation apostolique Evangelii gaudium* (24-11-2013).

_____, *Encyclique Laudato si'* (24-05-2015).

_____, *Motu proprio Humanam progressionem* (17-08-2016).

DICASTERE POUR LE SERVICE DU DEVELOPPEMENT HUMAIN INTEGRAL,
Oeconomicae et pecuniariae quaestiones (06-01-2018).

CERAO, *L'Église-Famille de Dieu: sacrement de salut et lieu de la nouvelle fraternité pour les sociétés africaines* (Abidjan 2007).

COMMISSION BIBLIQUE PONTIFICALE, *Qu'est-ce que l'homme? Un itinéraire anthropologique biblique* (Paris 2020).

CONSEIL PONTIFICAL « JUSTICE ET PAIX », *La Doctrine sociale de l'Église. Un itinéraire africain* (Rome 2012).

SCEAM, *L'Église-Famille de Dieu: Instrumentum laboris et lettre pastorale* (Accra 1998).

_____, « L'Église-Famille de Dieu: lieu de sacrement de réconciliation, de pardon et de paix en Afrique. « Christ notre paix » (Eph 2,14) »: *La Documentation catholique* 2262 (2002) 72-76.

2.2. Livres et Ouvrages

ACCIÓN SOCIAL EMPRESARIAL, *Comentario a la Sollicitudo rei socialis* (Madrid 1990).

AGBLEMAGNON, F. N., *Aspects de la culture noire, recherches et débats* (Paris 1958).

ARIAS, G. T., *La gracia y la comunión. Ensayo de eclesiología fundamental* (Salamanca 2015).

AZEVEDO, M. C., *Communautés ecclésiales de base: l'enjeu d'une nouvelle manière d'être Église* (Paris 1986).

BALLESTEROS, J., *La justicia social en el magisterio de la Iglesia. Una propuesta para el diálogo* (Madrid 2008).

BAYART, J.-F., *L'État en Afrique. La politique du ventre* (Paris 1989).

BENTUÉ, A., *La gratuitat, clau de l'ètica bíblica* (Barcelona 1996).

BERTAUX, P., *África desde la prehistoria hasta los estados actuales* (Madrid 1971).

BISHWENDE, R. A., *Église-Famille de Dieu dans la mondialisation* (Paris 2006).

BLANCO, P., *Gracia y gloria* (Madrid 2015).

BLÁZQUEZ, R. – SOLER, J. M. – GONZÁLEZ DE CARDEDAL, O., *El obispo en la Iglesia. Una meditación* (Madrid 2002).

BOUNDJA, C., *Foi et modernité africaine. L'anticipation du règne de Dieu en Afrique* (Paris 2008).

BRUNET, L., *Les communautés ecclésiales de base* (Paris 2017).

BUREAU, R., *Anthropologie, religions africaines et christianisme* (Paris 2002).

CALVO, G. G., *África: la tercera colonización* (Madrid 2008).

CAPPELLARO, J. B., *La paroisse communion de communautés* (Kinshasa 1982).

CARRIER, H., *Guide pour l'inculturation et l'Évangile* (Roma 1990).

CENTRE NATIONAL DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE, *La notion de personne en Afrique noire* (Paris 1973).

CHEZA, M., *Le deuxième synode africain* (Paris 2013).

_____, *Le Synode africain. Histoires et textes* (Paris 1996).

COLZANI, G., *Antropología teológica. El hombre: paradoja y misterio* (Salamanca 2001).

DIOME, F., *Le ventre de l'Atantique* (Paris 2003).

DJEREKE, J.-C., *L'engagement politique du clergé catholique en Afrique noire* (Paris 2001).

DODD, C. H., *Las parábolas del reino* (Madrid 1974).

DURRWELL, F. X., *La resurrección de Jesús. Misterio de salvación* (Barcelona 1962).

ELA, J. M., *Ma foi d'Africain* (Paris 1985).

FANON, F., *Les damnés de la terre* (Paris 1961).

FERNÁNDEZ, V. M., *La gracia y la vida entera. Dimensiones de la amistad con Dios* (Barcelona 2003).

FOGUE, A., *Enjeux géostratégiques et conflits politiques en Afrique* (Paris 2008).

GALINDO, J. A., *Compendio de la gracia. La gracia, expresión de Dios en el hombre* (Valencia 1991).

GARCÍA, J. M., *La resurrección salvífica de Jesús* (Madrid 2016).

GARCÍA, C., *Antropología teológica 2, Gracia y virtudes* (Burgos 1983).

GESCHIERE, P., *Sorcellerie et Politique en Afrique* (Paris 1995).

GNAKO, C., *Des paroles pour libérer l'Afrique enchainée II* (Abidjan 2002).

GNILKA, J., *Teología del Nuevo Testamento* (Madrid 1998).

GOA, J.-M., *La spiritualité incarnée. Vers une foi réaliste* (Abidjan 2008).

_____, *Les paroles qui libèrent et engagent* (Abidjan 2003).

GOUSSEAU, M. C., *Qu'est-ce que la culture?* (Paris 1969).

GOYRET, P. (ed.), *I Vescovi e il loro ministero* (Vaticano 2000).

GRANADOS, J., *Teología de la creación: De carne a gloria* (Madrid 2020).

GUELLEC, D. – RALLE, P., *Les nouvelles théories de la croissance* (Paris 2003).

HAMPATÉ BÂ, A., *Aspects de la civilisation africaine* (Paris 1972).

HAYEK, F. A., *La présomption fatale* (Paris 2019).

HENGEL, M., *Seguimiento y carisma* (Santander 1981).

HOLAS, B., *L'Afrique noire* (Paris 1964).

HUGON, P., *Afriques. Entre puissance et vulnérabilité* (Paris 2016).

JOOS, L. C. D., *Brève histoire contemporaine de l'Afrique noire: de la colonisation à l'indépendance* (Paris 1964).

MANA, K., *Christ d'Afrique. Enjeux éthiques de la foi africaine en Jésus-Christ* (Paris 1974).

KI, J.-P. – BELEMGOUBA, M. – ZERBO, A., *Lutter contre la pauvreté par l'Évangile* (Paris 2010).

SANTEDI, L., *Dogme et inculturation en Afrique. Perspective d'une théologie de l'invention* (Paris 2003).

_____, *Les défis de l'évangélisation dans l'Afrique contemporaine* (Paris 2005).

KIPRE, P., *Migrations en Afrique noire. La construction des identités nationales et la question des étrangers* (Abidjan 2010).

KI-ZERBO, J., *Repères pour l'Afrique* (Dakar 2008).

KONDE, J. N., *Les communautés ecclésiales de base et les valeurs africaines traditionnelles* (Kinshasa 1995).

KONE, M. – KOUAMÉ, N., *Socio-anthropologie de la famille en Afrique. Évolution des modèles en Côte d'Ivoire* (Abidjan 2005).

KOUROUMA, A., *Les soleils des indépendances* (Paris 1968).

LADARIA, L. F., *Antropología teológica* (Madrid 1983).

_____, *El hombre en la creación* (Madrid 2012).

LAPOINTE, E., *Communautés chrétiennes. Pour une Église rassemblée et responsable* (Paris 2000).

LARRÚ, J. D., *Cristo en la acción humana según los comentarios al Nuevo Testamento de Santo Tomás de Aquino* (Roma 2003).

LAZALI, K., *Le trauma colonial* (Paris 2018).

LAZZERI, Y. – MOUSTIER, E., *Le développement durable. Du concept à la mesure* (Paris 2008).

LEBRET, L.-J., *Dynamique concrète du développement* (Paris 1961).

_____, *L'économie au service des hommes* (Paris 1968).

LOUCOU, J.-N., *Côte d'Ivoire: les résistances à la conquête coloniales* (Abidjan 2015).

MEADOWS, D. H., *Los límites del crecimiento* (México 1982).

MELINA, L. – NORIEGA, J. – PEREZ-SOBA, J. J., *Caminar a la luz del amor. Los fundamentos de la moral cristiana* (Madrid 2007).

MEMEL-FOTE, H., *Le système politique de Ladjoukrou. Une société lignagère à classe d'âge (Côte d'Ivoire)* (Abidjan 1980).

MENKE, K.-H., *Teología de la gracia. El criterio del ser cristiano* (Salamanca 2006).

MESSI, E. M., *Dieu peut-il mourir en Afrique?* (Paris 1997).

MURRAY, J., *África. El despertar de un continente* (Barcelona 1989).

OCDE, *Comprendre la croissance économique* (Paris 2004).

ONIMUS, J., *Mutations de la culture* (Paris 1973).

PENOUKOU, J. E., *Église d'Afrique. Propositions pour l'avenir* (Paris 1984).

PÉREZ-SOBA, J. J., *Vivir en Cristo, la fe que actúa por el amor* (Madrid 2018).

PERROT, C. H., *Les Anyi-Ndenye et le pouvoir politique aux XVIIIe et XIXe siècles* (Abidjan 1982).

PHILIPS, G., *La iglesia y su misterio en el concilio Vaticano 2 II* (Barcelona 1969).

- PNUD, *Desarrollo humano. Informe 1990* (Bogotá 1990).
- _____, *Rapport mondial sur le développement humain 1991* (Paris 1991).
- _____, *Rapport mondial sur le développement humain 2003* (Paris 2003).
- POLAINO-LORENTE, A., *Antropología e investigación en las ciencias humanas* (Madrid 2010).
- POUCOUTA, P., *Lettres aux Églises d'Afrique. Apocalypse 1-3* (Yaoundé 2007).
- RENAUD, B., *Nouvelle ou éternelle Alliance? Le message des prophètes* (Paris 2002).
- RESINES, L., *Catecismos de Astete y Ripalda* (Madrid 1987).
- RICHI, G., *La Iglesia somos nosotros en Cristo* (Madrid 2016).
- ROSSI, L. – VALSECCHI, A. (dirs.), *Diccionario enciclopédico de teología moral* (Madrid 1974).
- RUBIO DE URQUÍA, R. – MENÉNDEZ, E. (eds.), *Economía y dinámica social* (Madrid 1994).
- RUBIO DE URQUÍA, R. – MENÉNDEZ, E. – MUÑOZ, F.-F. (eds.), *Estudios de teoría económica y antropología* (Madrid 2005).
- RUBIO DE URQUÍA, R. – PÉREZ-SOBA, J. J., *La doctrina social de la Iglesia. Estudios a la luz de Caritas in veritate* (Madrid 2014).

SANON, A. T. – LUNEAU, R., *Enraciner l'Évangile. Initiation africaine et pédagogie de la foi* (Paris 1982).

SARR, S. B., *Sorcellerie et univers religieux africain en Afrique* (Paris 2008).

_____, *Théologie de développement et inculturation. Questions de fondements* (Paris 2011).

SAYES, J. A., *La gracia* (Madrid 1990).

SCHOONENBERG, P., *Alianza y creación* (Buenos Aires 1969).

SEN, A., *Desarrollo y libertad* (Barcelona 2000).

SIERRA, A. M., *Antropología teológica 1, creación y elevación* (Burgos 1982).

SOEDE, N. Y., *Une morale de la vérité. Un besoin majeur en Afrique. Essai d'une lecture africaine de Veritatis splendor* (Abidjan 1994).

TERRAY, E., *Une histoire du royaume abron de Gyaman. Des origines à la conquête coloniale* (Paris 1995).

THOMAS, L.-V. – LUNEAU, R., *Les sages dépossédés* (Paris 1981).

TONDE, B., *L'Église en Côte d'Ivoire. Au seuil du troisième millénaire. Panorama général. Textes officiels de la CECI de 1965-2000. Interventions au synode sur l'Église en Afrique* (Rome 2000).

UNESCO, *Éducation pour tous 2000-2015: Progrès et Enjeux* (Paris 2015).

VON MISES, L., *La acción humana. Tratado de economía, 7ª* (Madrid 2004).

VUMUKA-KU-NANGA, C., *Église africaine et renouveau dans l'Esprit* (Kinshasa 1995).

YAO, K. M., *L'inculturation à la lumière de l'exhortation apostolique « Ecclesia in Africa »* (Paris 2014).

YEDE, J., *L'alliance à plaisanterie des Dida et Abidji*, Mémoire de maîtrise, Institut d'ethno-sociologie, Université nationale de Côte d'Ivoire (Abidjan 1981).

YEDO, F. A., *La paroisse, une vie de foi, de charité et de gestion* (Abidjan 2010).

_____, *Stratégie d'évangélisation. Notes sur le dialogue* (Abidjan 2010).

_____, *Vivre sa foi et son baptême dans l'Église d'Afrique aujourd'hui* (Abidjan 2012).

2.3. Revues et Articles

AGYEMAN-DUAH, B., « Politique et bonne gouvernance », dans: CONSEIL PONTIFICAL « JUSTICE ET PAIX », *La Doctrine sociale de l'Église. Un itinéraire africain* (Rome 2015) 75-86.

ALLOU, A., « L'accueil de l'étranger dans l'Église primitive »: *RUCAO* 34 (2011) 49-63.

APARICIO, J. M., « Desarrollo humano integral », dans: J. SOLS (ed.), *Pensamiento social cristiano abierto al siglo XXI* (Santander 2014) 15-44.

BALLESTEROS, J., « Del bien común al bien de la comunión », dans: RUBIO DE URQUÍA, R. - PÉREZ-SOBA, J.J. (eds.), *La doctrina social de la Iglesia. Estudios a la luz de Caritas in veritate* (Madrid 2014) 283-304.

BOILLOT, F., « *Les communautés chrétiennes de base au Burkina Faso* », dans: <http://www.politique-africaine.com/numeros/pdf/039176.pdf> (9 janvier 2020).

BOKA DI MPASI, L., « L'autonomie des Églises africaines »: *Spiritus* 113 (1988) 421-434.

COFRECES, C., « Nuevo concepto de la solidaridad en la *Sollicitudo rei sociales* », dans: ACCIÓN SOCIAL EMPRESARIAL, *Comentario a la Sollicitudo rei socialis* (Madrid 1990) 301-329.

DUTEIL, A., « *Rencontre de formation sur les CEB (Communautés Ecclesiales de Base)* », dans: <http://armel.duteil.free.fr/pdf/cebccb.pdf> (10 janvier 2020).

GODIDEC, V., « Esquisse d'une typologie des régimes politiques africains »: *Pouvoirs* 25 (Paris 1985) 63-87.

GRANADOS, C., « La alianza y el decálogo »: *Sapientia Amoris* 5 (2014) 113-120.

GUTIÁN, G., « Sobre la formulación del principio de solidaridad de la Doctrina social de la Iglesia »: *Teología y vida* 61/1 (2020) 21-46.

- _____, « Subsidiaridad y lógica del don en *Caritas in veritate*: aproximación histórico-teológica », dans: RUBIO DE URQUÍA, R. – PÉREZ-SOBA, J. J. (eds.), *La doctrina social de la Iglesia. Estudios a la luz de Caritas in veritate* (Madrid 2014) 525-550.
- HOUNGBEDJI, R., « L'Église Famille de Dieu: une réponse aux défis des communautés ecclésiales d'Afrique »: *Église d'Afrique* 6 (2003) 15-24.
- KUKAH, M. H., « Développement humain intégral, protection de la vie et problèmes de sécurité en Afrique: quelques défis », dans: CONSEIL PONTIFICAL « JUSTICE ET PAIX », *La Doctrine sociale de l'Église. Un itinéraire africain* (Rome 2015) 183-205.
- LEBRET, L.-J., « Manifeste pour une civilisation solidaire »: *Économie et humanisme* (Paris 1959) 1-93.
- LUNEAU, R., « Ecclesia in Africa. Chronique d'un synode »: *Archives des sciences sociales* 96 (1996) 171-173.
- M'BAYE, K., « Le droit au développement comme un droit de l'homme »: *Revue des Droits de l'Homme* 2-3 (1972) 503-534.
- MATEOS, Ó., « África, el continente maltratado »: *Cuadernos CJ* 137 (2005) 20-23.
- MULUMBA, E. M., « Pauvreté et développement de l'Afrique. Vers une économie à visage humain », dans: CONSEIL PONTIFICAL « JUSTICE ET PAIX », *La Doctrine sociale de l'Église. Un itinéraire africain* (Rome 2015) 147-161.

NIAVA, P. N., « Une relecture du contenu des principaux documents du synode »: *RUCAO* 33 (2010) 19-33.

NTAKARUTIMANA, E., « Le développement humain intégral et la paix durable en Afrique: au-delà des conflits et de l'ethnicité, vers la réconciliation et la fraternité », dans: CONSEIL PONTIFICAL « JUSTICE ET PAIX », *La Doctrine sociale de l'Église. Un itinéraire africain* (Rome 2015) 216-234.

PUL, H. A. S., « Élections et légitimité du pouvoir: Expérience de l'Église africaine dans l'observation électorale. Forces et faiblesses », dans: CONSEIL PONTIFICAL « JUSTICE ET PAIX », *La Doctrine sociale de l'Église. Un itinéraire africain* (Rome 2015) 87-118.

ROMERO, J. J., et alii, « Desarrollo económico y social: teorías, propuestas, responsabilidades »: *Revista de Fomento Social* 60 (2005) 11-38.

ROSELLÓ, F., « Prisión y familia »: *Corintios XIII* 166 (2018) 87-108.

TIEMELE, J. P., « A la découverte de l'approche du cadre de développement humain intégral »: *Le Réseau* numéro spécial (2018) 1-8.